

Saint-Denis-de-Gastines

La vie de la commune!

N°54

2016
2017



> Réhabilitation de
l'Avenue de l'Hermitage

> Finales
Départementales
de Basket



> Huguette
the Power



> Activités
Périscolaires
Musicales





● Editorial du Maire	1
● Monsieur Augustin QUINTON, Maire honoraire	2
● Etat civil	2
● Permis de construire, déclaration de travaux, permis de démolir	3
● Créer notre centre bourg de demain	4
● Voirie urbaine : Requalification de l'avenue de l'Hermitage	5
● Voirie Rurale	7
● Matériel	8
● Agenda d'accessibilité programmée	9
● Eau et assainissement	9
● Assainissement non collectif	9
● Jardin intergénérationnel	10
● Economie : nouveaux arrivants	10
● Personnel communal	11
● Employer un sapeur pompier	11
● Services à la jeunesse : centre de loisirs, service jeunesse, nouvelles activités périscolaires	12
● Tarifs communaux 2017	15
● Subventions 2016	17
● Démarches en Mairie	18
● Assistantes maternelles	19
● Tri sélectif et horaires 2017 de la déchèterie	19
● Calendrier des manifestations	22
● Les associations :	23
Amicale Gastinaise	23
APEL	24
OGEC	24
Tennis de table	25
Jeune Garde Basket	26
Gaule Gastinaise	27
Vélo club gastinais et Endurathlon	28
Orchestre d'Harmonie	29
Chœur des collines	30
Au Foin de la Rue	31
Dyonisos	40
AFN et autres conflits	40
Génération Mouvement Club des Aînés	41
Comité des commerçants artisans et services	42
Familles Rurales	42
Amicale Sapeurs pompiers	43
● Histoire et patrimoine : croix, stèles et calvaires	45
● Spectacle 3E	48



L'édition de ce 54^{ème} numéro de notre bulletin municipal reste, malgré l'évolution numérique et la dématérialisation des publications, le témoin écrit et visuel de la vie communale et locale. Une trace temporaire des évolutions, des transformations et d'adaptation de notre commune à la fin de cette première quinzaine du XXI^{ème} siècle. Cette revue annuelle est toujours très attendue par les citoyens et lecteurs, comme un lien privilégié de communication entre les élus et les dyonisiens.



2016 est marquée par le début de la réhabilitation de l'avenue de l'Hermitage, avec la rénovation des canalisations d'eau potable, d'assainissement et des eaux pluviales. Début 2017, la suite des travaux se poursuivra, avec l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, l'installation de l'éclairage public et en voirie, d'une couche de roulement provisoire. Après cette première tranche, une période d'attente de 2 ans permettra de voir l'aboutissement des travaux de voirie, paysagers, ainsi que l'ensemble des aménagements de circulation. Je renouvelle mes remerciements aux riverains et aux usagers de cette voie, impactés par les travaux, qui font preuve de patience, de tolérance et qui s'adaptent aux contraintes.

Au printemps, des étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Belleville Paris se sont immergés dans notre agglomération, sous la forme d'atelier d'architecture rurale, appelé « Workshop ». Ces futurs architectes ont projeté à l'aide de maquettes et d'affiches une vision globale pour la revitalisation de notre cœur de bourg et de ses alentours. Cette démarche, en partenariat avec les services techniques de l'État, est une base de réflexions et d'études pour le conseil municipal. Les propositions de l'atelier correspondent à un des axes majeurs de développement et de transformation future : maîtriser, requalifier, densifier le centre bourg et sa périphérie. Cette exposition d'atelier d'architecture est présente dans le hall de la mairie.

Pour cette première année, les activités périscolaires musicales « Découverte et pratique instrumentale » sont une réussite, grâce à une collaboration entre la commune, l'harmonie, la communauté de communes et l'association « Au Foin de la Rue ». Un concert orchestral près du plan d'eau communal, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle édition du festival, a clôturé cette expérience. En 2017, le projet continue et évolue avec une nouvelle thématique. Les enfants joueront avec l'orchestre d'harmonie et un groupe dyonisien à l'occasion de la journée « Musique en fête », sur l'espace vert du centre de loisirs, le dimanche 2 juillet 2017.

Chaque année, le dynamisme associatif de Saint-Denis-de-Gastines est exemplaire, avec des manifestations et des rendez-vous événementiels et festifs, qui concentrent un public, du plus petit au plus grand nombre, tels que le festival « Au Foin de la rue » et « la Fête de la moisson ». Ces deux événements se sont déroulés dans les meilleures conditions, malgré les circonstances nationales qui imposent des contraintes de sécurité et de vigilance. Il est à souligner la réception pour la première fois sur notre territoire, au sein de nos structures et équipements communaux, des finales départementales de basket. L'organisation fut parfaite et pour l'ensemble des bénévoles et des responsables de l'association, c'est une grande fierté et une belle reconnaissance pour la « Jeune Garde Basket ».

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux commerçants, artisans et prestataires de services qui maintiennent le dynamisme de l'ensemble des acteurs économiques. De même, je souhaite la bienvenue à Saint-Denis-de-Gastines aux nouveaux habitants de la commune.

2017 sera une année de transition, par son contexte d'adaptations de la commune, avec le schéma de mutualisation entre les communes, sous forme de services et de moyens, avec la collaboration de Communauté de Communes de l'Ernée. Suite au vote de la loi Notre, le transfert imposé des compétences de l'eau et assainissement entre la commune et la communauté de communes aura lieu au 1^{er} janvier 2018. Les élus communautaires et communaux commencent à élaborer le prochain et nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Je vous donne rendez-vous le
vendredi 24 mars 2017 à 20 h
à la salle des Fêtes - Georges Chrétien,
pour une **Rencontre Dyonisienne**.

En vous souhaitant une agréable année, et une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Le Maire,
Thierry CHRÉTIEN

**Exceptionnellement, le repas du CCAS aura lieu le dimanche 26 février 2017 à 12 h
à la salle des Fêtes Georges Chrétien**



Monsieur Augustin QUINTON, élu de 1959 à 1989 Maire de Saint-Denis-de-Gastines (1983-1989)

Le 16 février 2016, **Monsieur Augustin Quinton**, âgé de 92 ans, nous quittait.

Monsieur Augustin QUINTON est élu :

- conseiller municipal en mars 1959, sous le mandat de Monsieur Jean Poirier Coutansais (maire jusqu'en 1961),
- adjoint en 1971,
- et maire de Saint Denis de Gastines en mars 1983.

Il succède à **Georges CHRÉTIEN**, avec qui, il a travaillé pendant près de 22 ans. Son mandat de maire s'achève en mars 1989. Cette fonction de maire lui tenait à cœur. Il a servi notre commune de Saint-Denis-de-Gastines pendant 30 années.

Le 23 mai 1989, **Monsieur Augustin QUINTON** est nommé maire honoraire par le Préfet en reconnaissance de toutes ces années au service des dyonisiens.

« On ne reçoit pas la sagesse, il faut la découvrir soi-même, après un trajet que personne ne peut faire pour nous, ne peut nous épargner », écrivait **Marcel Proust**. C'est ce trajet en tant que maire que **Monsieur Augustin Quinton** a effectué durant son mandat, marqué par de nombreuses réalisations communales. On peut citer :

- la création du restaurant scolaire, du centre de loisirs dans les annexes du Presbytère,
- le soutien aux acteurs économiques, avec la mise en place du premier atelier-relais pour l'entreprise Deschamps et l'agrandissement de l'atelier relais Promotal (rue de l'Industrie),
- dans le domaine de l'habitat, le développement du lotissement de « Bonne Fontaine » et la construction de logements locatifs,
- l'aménagement du plan d'eau rue d'Ernée et la réfection du lavoir,
- un aménagement complémentaire de nos équipements sportifs aux Stade Poirier Coutansais et Jean du Couëdic,
- l'électrification des cloches de notre église.

Cette liste ne reflète que quelques exemples parmi les nombreuses réalisations effectuées pendant ces six années par **Monsieur Augustin Quinton** et son conseil municipal.

L'équipe municipale, les anciens élus et les agents communaux de Saint-Denis-de-Gastines garderont le souvenir d'un homme dévoué à la cause publique.

Merci **Monsieur Augustin Quinton**

● État Civil



● NAISSANCES

2016

QUINETTE Ethan , 4 rue des Fauvettes,	12 janvier
TROTIN Nahel , La Boisardière,	2 mars
AMBROSIONI Lorenzo , 4 rue de la Liberté,	15 mars
FOURMONT Emma , 4 rue du Grand Miaule,	5 mai
MONCEAU Matheis , Le Chêne,	13 mai
JULIÉ Lise , Beaudouet,	21 juin
LEBLANC Candice , 17 impasse du Ruisseau,	7 septembre
FOURMOND Alix , 5 rue des Plantes,	11 septembre
LEGROS Mila , 3 rue des Plantes,	16 septembre
ORPHANIDES Alexandros , La Corderie,	30 septembre

● MARIAGES

2016

26 mars :	ROUSSEL Sébastien et HAL EL FADL Salma , 6 rue Beauséjour
28 mai :	DOWN Lawrence et GODDARD Rochelle , La Lande au Roullin
25 juin :	RENOULLIN Elodie et GUILLET Frédéric , La Bourdonnière
30 juillet :	DUFEU Laëtitia et FONTAINE Mickaël , La Paisière

(32 décès dont 19 à l'EHPAD)

2015

22 novembre **M. BRILHAULT Julien**,
 23 novembre **Mme LEVÊQUE née FORTIN Odette**
 6 décembre **Mme CLAYER née MIEUZET Marie**
 7 décembre **Mme BAHIER née LABBÉ Josette**,
 34 rue de Normandie
 15 décembre **M. BAZIN Constant**

2016

2 janvier **Mme PELÉ née DENIS Marie-Thérèse**,
 4 rue de Provence
 3 janvier **Mme HUCHET née BELLIER Marie**
 11 janvier **Mme LEBRETON Rolande**
 14 janvier **Mme LEGROS née CATIN Marie-Josèphe**
 22 janvier **Mme CHEMIN née VAUGEOIS Marcelle**,
 La Chevillardière
 16 février **M. QUINTON Augustin**, 19 rue de la Liberté
 19 février **M. COQUIN Paul**
 5 mars **M. COUEFFÉ Auguste**, La Rostièrre

20 avril **Mme MORISSET née PELÉ Claire**
 30 avril **M. THOMAS Alfred**, 7 rue du Vieux Lavoir
 2 mai **M. GARNIER Clément**
 5 mai **M. GUESNON Edmond**, 5 place Bellevue
 8 mai **M. ALEXANDRE Florian**, La Cosnardière
 15 mai **Mme LOPPÉ née DESVEAUX Colombe**,
 La Courteille
 15 mai **Mme LESAINTE née MONTAUFRAY Marie**
 3 juillet **Mme BOURCIER née CORNU Rolande**, La Vizelière
 3 juillet **M. HUARD Georges**
 5 juillet **Mme BEUCHER née LEBRUN Renée**
 24 juillet **Mme ROUSSEAU née FLEURY Denise**
 6 août **Mme FRÉCHOU née ETIENNE Antoinette**
 11 septembre **Mme NÉZAN née HACHIN Nicole**, La Monnerie
 17 septembre **M. PINSET Georges**, 4 rue Bellevue
 26 septembre **Mme PLANCHAIS Paulette**
 1 octobre **M. TARLEVÉ Gilbert**
 4 octobre **Mme RICOU Marie-Josèphe**
 9 octobre **M. JARRY Maurice**
 9 novembre **M. LEGROS Joseph**, 8 rue Beauséjour

Permis de construire - Déclaration de travaux Permis de démolir



HAMARD David, pour des modifications d'ouvertures, 6 rue d'Anjou, accordé le 18 novembre 2015.

VAUGON Isabelle, pour la pose d'un velux, 18 avenue de l'Hermitage, accordé le 20 novembre 2015.

CHRETIEN Isabelle, pour la rénovation d'une longère, Le Nezément, accordé le 30 novembre 2015.

LEBLANC Jérémy et GUILLARD Sandrine, pour l'extension d'une maison d'habitation, 17 impasse du Ruisseau, accordé le 6 janvier 2016.

DESSANDIER Vincent, pour des modifications d'ouvertures et la création d'une véranda, 15 place des Tilleuls, accordé le 22 février 2016.

GAEC DE LA LANDE AU ROULLIN, pour la création d'une stabulation avec fumière couverte, d'un hangar de stockage matériel et fourrage, La Lande au Roullin, accordé le 26 février 2016.

FORCE ENERGIE, pour l'installation de douze panneaux photovoltaïques, Le Grand Besnière, accordé le 7 mars 2016.

PAUTREL Loïc, pour la construction d'un abri de jardin, 11 rue de la Ferté, accordé le 11 mars 2016.

MILLET Gérard, pour la construction d'un abri de jardin, 1 impasse de la Source, accordé le 9 avril 2016.

MAREAU Sylvain, pour l'extension d'une maison, La Milardière, accordé le 22 avril 2016.

CHEMINANT Emmanuel et Chantal, pour la pose de deux velux, 6 impasse du Ruisseau, accordé le 19 mai 2016.

GAEC LAMBERT, pour la construction d'une stabulation avec fumière non couverte et d'une fosse, Le Vivier, accordé le 24 mai 2016.

KING Simon, pour la construction d'une piscine, Le Hutereau, accordé le 20 mai 2016.

GAEC PENLOUP GOUGEON, pour la construction d'une stabulation avec fumière non couverte et d'une fosse, Le Vivier, accordé le 24 mai 2016.

MARGERIE Romain et CERISIER Aurélie, pour la pose de deux velux, 1 rue d'Ernée, accordé le 24 mai 2016.

DOUIS Hervé, pour la transformation d'une fenêtre en baie vitrée, La Petite Buronnière, accordé le 26 mai 2016.

BEDOUET Jean-Luc, pour la construction d'un abri de jardin, 3 rue des Lavandières, accordé le 27 mai 2016.

QUINTON Denis et TRILLION Charlene, pour la construction d'une extension, La Gasnerie, accordé le 7 juin 2016.

COUTARD Mickael, pour la transformation d'un cellier en garage et la création d'ouvertures, La Lande, accordé le 9 juin 2016.

DENIS Michel, pour la suppression et la modification d'ouvertures, 28 rue de Bretagne, accordé le 16 juin 2016.

PÉCULIER Christine, pour la construction d'un garage, 60 rue de Bretagne, accordé le 17 juin 2016.

DENIAU Annie, pour le remplacement d'une porte d'entrée, Le Haut Champorin, accordé le 22 juin 2016.

DELANGLE Frédéric, pour la pose de deux velux et le remplacement de deux autres, La Demeurantais, accordé le 30 juin 2016.

SUMMERFIELD Gerald, pour la modification d'une fenêtre et d'une porte, Villebedon, accordé le 6 juillet 2016.

SUMMERFIELD Gerald, pour l'agrandissement d'une porte de garage, Villebedon, accordé le 6 juillet 2016.

BRILHAULT Joseph et Sylvie, pour la démolition d'un hangar, La Chaussée, accordé le 21 juillet 2016.

BRILHAULT Joseph et Sylvie, pour la démolition d'une dépendance, La Chaussée, accordé le 21 juillet 2016.

TRIQUET Guy, pour la démolition d'un bâtiment, Les Helonnières, accordé le 21 juillet 2016.

DESCHAMPS Bertrand, pour la création d'un abri, 1 rue du Grand Miaule, accordé le 27 août 2016.

JUKES Lesley, pour la construction d'une piscine, Le Domaine, accordé le 22 septembre 2016.

BOITTIN Florian, pour l'aménagement d'une stabulation et la couverture de l'aire d'exercice, Cougé, accordé le 27 septembre 2016.

GUERRIER Louis, pour une isolation bardage bois, 2 avenue de l'Hermitage, accordé le 7 octobre 2016.

CHENE Etienne, pour la construction d'un abri de voiture, 5 rue de la Vallée, accordé le 14 octobre 2016.

LEMARIE Kevin, pour la rénovation d'une maison, L'Oricière, accordé le 21 octobre 2016.

● Créer notre centre bourg de demain



Façades frappées de panneaux « à vendre » ou « à louer », volets fermés, vitres sales ou brisées, magasins fermés, EST-CE UNE FATALITÉ ?

Une chose est sûre, cela répond en partie aux mutations territoriales, économiques et sociales. Depuis une trentaine d'année, les bourgs se dégradent et il est difficile de savoir comment agir et comment inverser cette tendance ?

Pour remédier à la dévitalisation des centres-bourgs, il est nécessaire de revoir son mode de pensée...

Dans cet esprit la commune de SAINT DENIS DE GASTINES a :

- En 2015, élaboré un diagnostic du vieux bourg, avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne (C.A.U.E.). Ce diagnostic architectural, urbain et paysager participe à l'identité et au caractère du centre bourg. L'objectif est de redynamiser le bourg en passant par une restructuration ponctuelle du bâti.

- Puis, a accueilli, au gîte du Château du Bourg, la dernière semaine d'avril 2016, un atelier d'architecture en partenariat avec les services de la Direction Départementale des Territoires et avec l'appui des architectes et paysagistes conseils de



l'Etat en Mayenne : l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB). Le principe de ce partenariat permet à des étudiants, sous la conduite de leurs professeurs, de se confronter à une expérience en milieu rural, d'avoir une vision globale à l'échelle d'une commune et d'étudier les problématiques liées aux aménagements d'un bourg : les entrées, la revitalisation des centres mais aussi d'apporter des réflexions sur les extensions, le renouvellement urbain et les nouvelles formes d'habitat. Cet atelier d'architecture propose une démarche raisonnée mais laisse une place importante à l'imagination.



Grâce à ces études les élus dyonisiens envisagent différemment le développement de l'agglomération en s'attachant à :

- limiter l'étalement urbain,
- reconquérir le centre bourg par le renouvellement urbain (densification, rénovation, réhabilitation, restructuration du patrimoine existant),

- promouvoir la qualité des constructions, des entrées d'agglomération, de l'espace public pour participer à la « qualité de vie » dans le bourg,
- préserver les paysages, notre identité.

Il n'y a pas de recette miracle pour revitaliser un centre-bourg. Chaque commune est unique et les solutions doivent être adaptées au tissu local. Sur cette problématique, les élus sont lucides. On ne peut pas courir après un mythe du passé. Les habitudes de consommation ont changé. Il faut se projeter vers l'avenir et s'interroger sur ce qui fait l'animation d'un centre bourg : la possibilité de déambuler, de retrouver des amis, de fréquenter des commerces....

Notre centre bourg a un REEL AVENIR, la commune avec ses habitants, ses propriétaires, ses contribuables vont le redynamiser, ensemble, année après année.



La collectivité publique **NE PEUT PAS TOUT**. L'enjeu est donc d'associer les investisseurs privés : les propriétaires de maisons vacantes etc. afin qu'ils rénovent, qu'ils entretiennent leurs biens.



● Voirie Urbaine



REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE L'HERMITAGE

En octobre 2014, les élus de St Denis de Gastines ont décidé de lancer la requalification de l'avenue de l'Hermitage sur plus de 450 mètres entre la rue de la Gare et la Rue du Maine.

Située entre deux routes départementales, n°102 et n°138, l'avenue de l'Hermitage connaît un transit important. Elle est empruntée chaque jour par près de 1000 véhicules et elle constitue un axe routier stratégique vers la zone d'activité « La Rouillère ».

Une réunion publique d'information près des riverains et usagers a eu lieu le 9 juillet 2015. L'opération de réaménagement de cette voie répond à plusieurs objectifs :

- Améliorer et sécuriser la circulation piétonne des résidents.
- Améliorer l'accès aux zones d'activités pour dynamiser la croissance économique.

- Embellir l'espace, pour une meilleure qualité de vie.

Préalablement à la réfection complète de la voirie, des trottoirs, des espaces verts, il était nécessaire d'engager des travaux d'envergure avec le renouvellement des réseaux souterrains pour permettre d'une part, une amélioration du fonctionnement de nos ouvrages et d'autre part, pérenniser les futurs aménagements urbains.

C'est pourquoi, il a été décidé de réaliser les travaux en 2 phases distinctes :

Une première tranche se déroule depuis le 22 août 2016 jusqu'à fin février 2017.

Sur notre dernier bulletin municipal, nous vous avons annoncé la réalisation de la première tranche de travaux liés aux renouvellements des réseaux d'eaux pluviales, eaux usées et eau potable, avec l'enfouissement des réseaux souples aériens (électriques et téléphoniques) au cours du 2^{ème} semestre 2016, et courant janvier 2017, le renouvellement de l'éclairage public avec la mise en place d'un nouveau mobilier.

Les travaux de réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été confiés à l'entreprise STPO de LAVAL pour un montant global de 429 766,12 € HT. Ce chantier est financé par la commune de Saint-Denis-de-Gastines avec le soutien du Conseil Départemental.

Depuis le 22 août 2016, pelleteuses et autres engins de chantier ont investi l'avenue de l'Hermitage. D'imposantes tranchées ont ainsi été creusées dans la chaussée, dans un périmètre allant de la Rue de la Gare à la rue du Maine. L'ensemble des conduites vétustes sur la voie seront changées.



Les travaux ont débuté tout d'abord, par la pose des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées le long de l'avenue de l'Hermitage sur 520 mètres. Afin de réduire au maximum les contraintes techniques, ces travaux ont eu lieu en tranchées communes. De ce fait, le réseau d'eaux pluviales a été posé à une profondeur différente de celles existantes pour récupérer des eaux pluviales du secteur privé. Certains tronçons de réseaux d'eaux pluviales n'ont pas été posés au même endroit, les diamètres des réseaux ont été augmentés.

Les travaux d'eaux pluviales sont supportés en totalité par le budget communal.

Les travaux d'assainissement d'eaux usées consistent quant à eux, à la pose sur 520 mètres de canalisation PVC CR8 ø 200 et sur 140 mètres ø160 mm avec la mise en place des boîtes de branchements Eaux Usées et Eaux Pluviales au plus près des limites privées.

Des tests d'étanchéité des réseaux d'assainissement et des tests de compactage des remblais des tranchées sont indispensables pour s'assurer de la bonne exécution des travaux. Il a été convenu de les réaliser sur l'opération et de les confier à une entreprise spécialisée indépendante, la société SPI2C (44) pour un montant total de 3 600,02 € HT. Ensuite, les travaux se sont poursuivis par le renforcement de la canalisation d'eau potable de l'avenue de l'Hermitage, de la rue du Bocage et une partie de la rue du Maine avec la pose d'une canalisation PEHD ø 180 mm sur 550 mètres. Le renouvellement des branchements des particuliers le long du tracé est en cours, de même que la mise en place des citerneaux en limite des propriétés sur le domaine public.



Ce renforcement de réseau d'eau potable permettra d'améliorer la défense incendie du secteur avec la mise en place d'un nouveau poteau incendie près du centre de secours des pompiers.

D'autre part, une borne de puisage de couleur verte, équipée d'un compteur, sera mise en place au droit de la Rue de la Gare. Cette borne permettra de répondre aux besoins des entreprises intervenant dans un secteur donné et ayant besoin d'un grand volume d'eau (ex : travaux publics). C'est un moyen de lutte contre les prélèvements sauvages sur les bornes incendies existantes. Elle permet d'éviter la génération des coups de bélier et des problèmes sanitaires sur la qualité de l'eau distribuée.



Conscients de la gêne occasionnée auprès des riverains, les partenaires mettent tout en œuvre pour tenir le calendrier et réduire au maximum les nuisances.

Ces travaux sont réalisés sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Plaine Etude de Changé pour un montant de 22 058,00 € HT.

Coût et financement

Ce chantier est financé par la commune de Saint-Denis-de-Gastines, avec le soutien du Conseil Départemental de la Mayenne.

Les travaux	Montant des travaux en € HT	Taux de subvention obtenu
Eaux pluviales	144 623,22 €	
Eaux Usées	137 641,74 €	20 %
Contrôle des réseaux Assainissement	3 600,02 €	20 %
Eaux Potables	147 501,16 €	20 %
Maitrise d'œuvre	22 058,00 €	20 %
Total des travaux	455 424,14 €	

Les élus remercient l'ensemble des résidents pour leurs compréhension et patience.

Une seconde tranche, à l'horizon 2019/2020, consistera en la mise en place d'une nouvelle couche de roulement pour la voirie et la réalisation des espaces verts. Ainsi, l'avenue de l'Hermitage offrira un nouvel aspect dynamique, accueillant, adapté et sécurisant.

Voirie Rurale



- L'entreprise STPO, de Laval, a réalisé des travaux d'investissement pour un montant TTC de 69.952,05 €. Rue de la Fontaine : Aménagement d'un parking, réfection des trottoirs et reconfiguration de la placette.



Chemins ruraux : le Bois, les Heurlières, La Jugonnière (en partie), les Houilles Landelouvice (en partie) enduit de renouvellement.



- L'entreprise BAHIER de Saint-Denis-de-Gastines a, quant à elle, réalisé des arasements de bernes (7 kms) et curage de fossé (6 kms) pour un montant de 10.789,38 €.
- De même, l'entreprise STPO a réalisé des travaux de fonctionnement, point à temps, pour un montant TTC de 20.520,00 €.

LA GARE

Des travaux de déblaiement, de nettoyage et d'entretien ont été réalisés à l'ancienne gare. Cet endroit emblématique est le point de départ du sentier des Moulins et le passage du sentier de la Gare.



Afin de rendre ce lieu de rencontres plus convivial, une table de pique-nique, offerte par la Communauté de Communes de l'Ernée et installée par nos soins, est désormais à disposition des promeneurs. Au printemps, un totem indiquant le point de départ du sentier des Moulins devrait être mis en place, dans les mêmes conditions.

ESPACES VERTS

La commune de Saint-Denis-de-Gastines, en 2009, a mis en place son plan de gestion différenciée au niveau des espaces verts. Chaque année, il est réactualisé avec pour objectif : une évolution durable et raisonnée.

Dans le cadre de l'utilisation des produits phytosanitaires, la loi de transition prévoit la mise en place du « Zéro pesticide » dans l'ensemble des espaces publics dès le 1^{er} janvier 2017, pour l'entretien des espaces verts et promenades. Il peut être encore utilisé des produits biocontrôlables à risque faible ou produits homologués pour les stades et cimetières.

D'autres méthodes alternatives sont mises en place. La commune de Saint-Denis-de-Gastines a fait l'achat :

- d'une brosse désherbeuse pour trottoir et caniveaux (3.360 €),



- d'un désherbeur mécanique pour allées et aires sablées et stabilisées de petites surfaces (4.200 €).

Pour les plus grandes allées sablées (piste d'athlétisme, allées...), l'entreprise St Denis Mécanique a réalisé avec un ancien « vibroculteur » (matériel utilisé dans les exploitations agricoles), un désherbeur mécanique au prix de 1.380 € (Merci à M. PORTAIS pour ce savoir transformer et savoir faire).

De plus, la grosse tondeuse a été remplacée par une tondeuse frontale de marque Grillo au prix de 46.296 €, achat effectué près des établissements Poirier Letemplier.



Pour conclure sur le domaine espaces verts, l'entreprise NERUAL a fourni et posé le pare ballons au stade de football Poirier Coutansais, pour un montant de 5.400 €.

SALLE DES FÊTES

Suite au départ en retraite de Madame JEHANIN Huguette, le service des agents d'entretien a vu son effectif modifié. Le nombre d'heures affecté à l'entretien des bâtiments communaux a été diminué, aussi un équipement était nécessaire :

SERVICES DE LA JEUNESSE

Un photocopieur au service jeunesse permet à l'ensemble des services de travailler en synergie. Cette acquisition a été faite au prix de 3.720 € TTC, près de la société DBR.

De même, une nouvelle gestion administrative pour les services : centre de loisirs, service jeunesse, services périscolaires, Nouvelles Activités Périscolaires (NAPs), restaurant scolaire, s'impose à nous. Nous devons prendre en considération les changements et les évolutions des modes de

- une monobrosse pour l'entretien du parquet de la grande salle a été achetée, près de la société HYGIAL OUEST au prix de 2.388,90 € TTC ainsi qu'une autolaveuse, chargeur embarqué, au prix de 3.060,90 € TTC.

travail. Afin de supprimer toutes les saisies administratives et les remplacer par des saisies sur tablettes, le conseil municipal a fait l'acquisition de 2 logiciels :

- 1 logiciel Capécole (activités périscolaires et restauration),
- 1 logiciel CapCLSH (services de la jeunesse).

Ces équipements et logiciels s'élèvent à 8.329,72 € TTC et sont subventionnés à hauteur de 4.768 € par la CAF de la Mayenne.

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMÉE

La commune de ST DENIS DE GASTINES s'est engagée sur un calendrier de mise en accessibilité de ses établissements recevant du public (ex. salles, wc...) et de ses installations ouvertes au public (ex : cimetière, ...). Cette décision, en cours de validation par la préfecture de la Mayenne, fait suite à la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi a été amendée par quelques textes légaux dont un arrêté paru le 13 décembre 2014, qui nous impose des délais. Ainsi, à partir de cette fin d'année 2016, différents travaux seront réalisés sur les bâtiments et lieux publics de la commune, afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.). Ces travaux de mises en accessibilité seront répartis sur 6 années jusqu'en 2021. Les premiers établissements concernés sont : la mairie, l'église et les salles... Nous vous tiendrons informés au fil du temps.

Eau - Assainissement



La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), parue début août 2015, impose un transfert de compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif aux communautés de communes avant le 1^{er} janvier 2020.

Les élus de la Communauté de Communes ont décidé de démarrer la réflexion dès janvier 2016, pour un transfert dès le 1^{er} janvier 2018.

Les élus mayennais vont suivre au plus près les opérations, les études à mener pour que les abonnés conservent la qualité de nos services.

Voici résumé les travaux déjà engagés ou à engager :

Administratif

- Réunir les bases de données abonnés Eau potable, Assainissement collectif, Assainissement non collectif, Eaux pluviales.
- Transférer les contrats.
- Modifier les contrats d'assurance des communes et de la CCE.
- Transférer les lignes EDF et téléphoniques.
- Regrouper les archives.
- Compiler les autorisations administratives diverses.

- Transférer les contrats de suivi agronomique des boues.

Juridique

- Modifier les statuts de la CCE.
- Elaborer les règlements de services.

Financier

- Mettre en place les ventes et achats aux collectivités voisines (travaux et conventions).
- Définir des prix à partir des analyses financières.
- Réaliser les écritures comptables.

Technique

- Inventorier les systèmes de télégestion.
- Compiler les données techniques.
- Poser les compteurs pour achats et ventes d'eau.
- Réunir les fichiers assainissement non collectif des collectivités.
- Etat des lieux technique des équipements de production et traitement.
- Inventorier les contrats maintenance.
- Compiler les modes de réalisation des travaux.
- Collecter la cartographie/SIG.

Assainissement non collectif



Opérations Groupées de Réhabilitation des installations

Aides aux travaux

Le **SENOM** Syndicat des Eaux du Nord Ouest Mayennais, soucieux de réduire le nombre d'installations d'assainissement défectueuses qui présentent un risque pour la sécurité et l'environnement, organisera, à compter de 2017, des opérations groupées de réhabilitation des installations. La mise

en place de ces opérations groupées doit permettre de bénéficier d'aides financières de la part des Agences de l'Eau.

Ainsi, l'aide attendue peut aller jusqu'à 60 % du montant TTC des dépenses de réhabilitation avec un plafond variant de 8 500 à 10 000 € TTC.



MAIS ATTENTION, tous les projets de réhabilitation ne sont pas éligibles et les conditions varient en fonction de l'Agence de l'eau intervenant sur la commune. Parmi les conditions requises :

- La maison ne doit pas être neuve,
- L'installation existante doit être identifiée comme non conforme avec obligation de travaux dans un délai de 4 ans, en raison d'un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement
- Le particulier s'acquitte de l'ensemble des factures et perçoit l'aide seulement après validation du dossier par l'Agence de l'eau...

Compte tenu de la diversité des situations, les personnes potentiellement intéressées doivent **IMPÉRATIVEMENT** se rapprocher du SPANC avant même d'engager une étude, afin de savoir si elles peuvent prétendre à ces subventions et connaître dans le détail la procédure à suivre.



Vos contacts SPANC

SENOM service SPANC

6 bis place de la mairie - 53 120 GORRON

Philippe GRANDE (technicien) : 07 60 97 50 87

Valérie CORNU (responsable du service) 02 43 05 37 83

Le Jardin intergénérationnel



Le jardin intergénérationnel continue de se façonner et de passionner. Ainsi, en 2016, un carré a été rehaussé pour faciliter l'activité des aînés de la maison de retraite. Un second carré appelé « jardin du curé » a été créé. Vous avez également pu apprécier, côté château du bourg, les deux sièges mis en place, dans une version ancienne certes, mais au combien reposants. Merci encore à nos aînés et leurs encadrants, les bénévoles et les élus, sans oublier les donateurs et les visiteurs qui participent au charme de ce petit jardin d'autrefois....

Nous recherchons les plantes suivantes : Belle étoile (jasmin sauvage), l'Amour en cage, l'Immortelle de virginie et le Voile de la mariée.



Économie



L'accueil des nouvelles entreprises

Nous avons sur notre territoire de belles entreprises qui se diversifient et se structurent.

Au cours de l'année 2016, nous avons accueilli :

Monsieur **Laurent BARROCHE**, Bar du Centre - 14, rue de Bretagne

Madame **Vanessa GRASMENIL**, bureautique - 16 rue des Roses

Monsieur **François LADDAGA**, mécanicien auto - « Garage Flandres Dunkerque » 8, avenue Flandres Dunkerque

Madame **Valérie NEZAN**, thérapeute familial et conjugal, naturopathe - 2, avenue Flandres Dunkerque

● Personnel communal



Après 4 années passées à l'entretien des bâtiments communaux, Huguette JEHANIN vient de faire valoir ses droits à la retraite (Merci Huguette). Son remplacement est assuré par Maryline THUREAU qui assure aussi 50 heures par mois à l'agence postale.

Au nom des dyonisiens, nous lui souhaitons la bienvenue.

Horaires de l'agence postale,
rez-de-chaussée de la Mairie

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
Le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00

● Employer un sapeur pompier volontaire



Pour la 2^{ème} fois, la commune de Saint-Denis-de-Gastines, qui emploie 5 pompiers, a reçu en 2016, le label « Employeur partenaire ».

Ce label est remis à l'employeur pour une durée de 3 ans.

L'organisation du Service d'Incendie et de Secours de la Mayenne repose principalement sur l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires mais aussi sur l'investissement de leurs employeurs acceptant de les mettre à disposition au profit de la population pour l'activité opérationnelle ou pour suivre les formations préalables et continues nécessaires.

Les volontaires représentant 80% de l'effectif des sapeurs-pompiers et assurent 69% du temps

d'intervention effectué par les services d'incendie et de secours. Plus de 60% d'entre eux sont également salariés. Cette ressource constitue donc un levier important dans l'organisation des centres d'incendie et de secours.

Quelques critères d'attribution

- Contribution à l'effort de sécurité civile (pourcentage de SPV parmi les employés)
- Disponibilité opérationnelle (totale, partielle, rappel, tolérance du retard à l'embauche...)
- Disponibilité pour formation (stagiaire, formateur ; selon le nombre de jours)
- Culture sécurité civile (convention avec ou non subrogation, mise à disposition locaux, matériels...)





LE CENTRE DE LOISIRS

Les enfants sont accueillis les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30. Il est recommandé aux parents de s'organiser pour respecter ces horaires. Les inscriptions pour les vacances scolaires se font au plus tard une semaine avant le début de celle-ci.



Retour sur l'été dernier

Au mois de juillet, 73 enfants répartis en 3 groupes, les petits malins (3-6 ans), les bidouilleurs (6-8 ans), les aventuriers (9-12 ans) se sont épanouis autour des activités suivantes :

- l'aquarium de Saint Malo,
- Cobac Parc,
- des sorties piscine à Ernée,
- le Festival Rockissimômes,
- la piscine à Evron,
- une sortie cinéma,
- un camp sportif à Gorrion (accrobranche, escalade, piscine, course d'orientation)
- un camp à Lancieux (catamaran, équitation, jeux de plage).

Pour tous renseignements :
contacter Fabien Marolleau
au 02.43.32.11.26 ou 06.68.16.55.66
ou par email à servicejeunessesdg@gmail.com



Autres temps forts de 2016

En partenariat avec « Le Foin de la Rue » et « Un singe en été, » le centre de loisirs de Saint-Denis-de-Gastines et celui de Saint-Baudelle, ont participé au projet Funken.

Le but : Les enfants des deux centres ont créé un morceau commun en s'appuyant sur le groupe Funken pour le présenter aux Festivals « Un singe en été » et « Au Foin de la Rue ». Enfin, ils ont enregistré leur chanson en studio. Une belle expérience de découvertes et de pratique artistique.



Les projets 2017

Continuer à mettre en place des activités autonomes pour les plus grands

Faire de la décoration pour les différents temps forts des autres services et associations.

Continuer à sensibiliser les enfants sur la sécurité routière, le tri sélectif

Mettre des semaines à thèmes (musique, robotique, expérience...) en partenariat avec la bibliothèque et le restaurant scolaire.

Reconduire le camp à la mer pour les 9-12 ans.

LE SERVICE JEUNESSE

Les temps forts de l'année 2016

Tournois sportifs.

Espace internet, tournoi de console.

Babyfoot, billard.

Activités manuelles.

Sorties patinoire, paint-ball, space laser, karting, bowling, cinéma, bubble foot.

Ateliers argent de poche.

Ateliers décorations pour le festival « Au Foin de la Rue ».

Championnat départemental de « caisses à savon ».

Camps à la mer.

Sortie au parc Astérix.





Nos projets 2017

Organisation d'une journée au Futuroscope.

Mise en place d'actions d'autofinancement pour la journée au Futuroscope, dont notre loto le vendredi 24 février 2017 à la salle Georges Chrétien.

Reconduction de l'atelier déco pour le festival « Au Foin de la Rue ».

Augmentation des échanges intercommunaux et programmation d'actions pour favoriser encore plus la commune.

Participation au championnat des « caisses à savon ».

Reconduction des camps à la mer.

Remise en place des opérations « argent de poche » pour les 16-18 ans.

Et bien d'autres actions émanant de chacun.

Service enfance-jeunesse

Rue Cheverus

53500 Saint-Denis-de-Gastines

Tél : 02.43.32.11.26 - 06.68.16.55.66

servicejeunessesdg@gmail.com

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Comme l'an passé, les Nouvelles Activités Périscolaires se déroulent les : lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant la période scolaire,

- Pour les maternelles et CP, le midi de 13 h 30 à 14 h 15, (30 enfants)

- Pour les élémentaires en fin de journée de 15 h 45 à 16 h 30, (50 enfants).

Les agents : Deborah, Laura, Sylvie et Fabien proposent des activités manuelles, sportives, culturelles ainsi que des mini-projets qui favorisent l'épanouissement de l'enfant tout en respectant son rythme.

Retour sur l'année scolaire 2015-2016

Le projet phare et fil rouge de chaque lundi :

La Musique « A la découverte de l'orchestre », projet découpé en deux phases.

1^{ère} phase : découverte des instruments et écoute des morceaux joués par l'orchestre d'Harmonie lors de la Sainte Cécile

2^{ème} phase : pratique instrumentale sur des instruments à vent : trombone, trompette et IPOS, et sur les percussions : claves, tambourins...

Le bouquet final : un concert le jeudi 30 juin 2016 dans le cadre du festival « Au Foin de la Rue ».



L'année 2016-2017

Cette année, en partenariat avec l'école de Musique communautaire de l'Ernée, l'orchestre d'Harmonie et Au Foin de la rue, le projet continue et évolue.

La thématique sera le « Groove » et les enfants joueront avec l'orchestre d'Harmonie et le groupe de musique actuelle d'yonisien « Not a Square ».

La restitution de ce travail de cette année 2016-2017 aura lieu le dimanche 2 juillet 2017 sur l'espace vert du centre de loisirs, rue de Cheverus lors de la journée « Musique en fête ».

Venez nombreux soutenir nos musiciens en herbe.

Voici quelques exemples d'activités :

Le Bonhomme des humeurs, jeux d'expression, fabrication d'un porte-clefs, jeux de société, activité peinture, contes, jardinage, miroir coloré, scrapbooking, kamishibaï, aquarelle, l'art du tissage, relaxation, projet d'un journal, projets Noël, construction d'une mini-serre, jeux extérieurs...

Tarifs communaux 2017

LOCATIONS SALLE GEORGES CHRETIEN - 2017

PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES DE SAINT DENIS DE GASTINES

Bal	112,01
Mariage, Baptême, Communion, Repas de famille :	
. Location de base jusqu'à 50 personnes	179,10
. Prix par personne au-dessus de 50	1,26
Banquet, Repas de société, Soirée Familiale, Buffet	179,10
Concours de cartes, loto, tombola :	
. Petite salle seulement	78,94
. Toute la salle	112,01
Vin d'honneur (Privés)	68,09
Réunion, Assemblée Générale (Sociétés)	62,57
Réunion, Assemblée Générale (Privés)	101,10
Spectacle de variétés (par jour)	123,06
Repas de famille le lendemain d'un mariage, d'une communion	101,10
Soirée dansante des Aînés par soirée	37,93
Sono : chèque caution	339,46
Sono : location	45,07

PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES EXTERIEURES

Loto	NON
Bal	NON
Mariage, Baptême, Communion, Repas de famille :	
. Location de base jusqu'à 50 personnes	310,69
. Prix par personne au-dessus de 50	1,26
Banquet, Repas de société, Soirée familiale, buffet :	
. Location de base jusqu'à 100 personnes	459,30
. Prix par personne au-dessus de 100	1,26
Vin d'honneur (Privés)	126,11
Réunion, Assemblée Générale	149,65
Spectacle de variétés (par jour)	183,52
Repas de famille le lendemain d'un mariage	183,52

Les consommations d'électricité seront facturées aux utilisateurs. Un relevé sera fait avant et un autre après la manifestation. Facturation suivant tarifs EDF en référence aux factures reçues pour les mêmes périodes.

INDEMNITES SALLE GEORGES CHRETIEN

Pour vaisselle cassée ou manquante :	
. Plat inox	15,83
. Plateau	24,80
. Verre, tasse, assiette, couvert, autres	2,21
Chèque caution pour nettoyage des salles, appareils de cuisine et rangement matériel,	300,00
ou	
Pour inoccupation de la salle le jour fixé au calendrier (non annulé 2 mois avant le jour)	300,00

LOCATION MATERIEL ET MOBILIER

Ancienne vaisselle par 50 couverts (Forfait Dyonisiens)	16,08
. Tables (aux dyonisiens)	3,44
. Chaises (aux dyonisiens) - Bois - la dizaine	7,32
Matériel :	
. La barrière	1,43
. La photocopie noir et blanc A4 et A3	
- aux particuliers	0,30
- aux associations	0,10
. La photocopie couleur A4 et A3 :	
- aux particuliers	1,50
- aux associations	1,00

Tarifs communaux 2017

AFFAIRES SCOLAIRES

	Tarif 1*	Tarif 2
Périscolaire par enfant (forfait semaine)		
Centre de loisirs mercredis scolarisés enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS	5,59/S	5,81/S
. Un enfant	1,96	1,99
. Deux enfants	3,64	3,68
. Trois enfants	4,98	5,01
. Par enfant en plus	1,35	1,37
Centre de loisirs mercredis scolarisés enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	2,43	2,46
. Deux enfants	4,32	4,36
. Trois enfants	5,49	5,55
. Par enfant en plus	1,35	1,37
Centre de loisirs petites vacances enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	3,90	3,97
. Deux enfants	7,28	7,34
. Trois enfants	9,96	10,05
. Par enfant en plus	2,68	2,73
Centre de loisirs petites vacances enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	4,86	4,90
. Deux enfants	8,66	8,72
. Trois enfants	11,01	11,13
. Par enfant en plus	2,68	2,73
Centre de loisirs vacances d'été enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS		
. Semaine de 4 ou 5 jours	58,41	59,00
. Semaine incomplète par jour	18,75	18,92
. Semaine de camp (seule) repas compris	143,55	144,97
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	118,93	120,10
. Semaine de camp de 3 jours	100,26	101,23
. Semaine de camp de 3 jours + 2 jours la même semaine	118,93	120,10
Centre de loisirs vacances d'été enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
. Semaine de 4 ou 5 jours	60,58	61,20
. Semaine incomplète par jour	20,85	21,05
. Semaine de camp (seule)	178,08	179,85
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	145,71	147,15
. Semaine de camp 3 jours	122,23	123,42
. Semaine de camp de 3 jours + 2 jours la même semaine	145,71	147,15
Service jeunesse		
. Cotisation annuelle	11,64	12,84
. Cotisation ponctuelle par activité		
Nouvelles activités périscolaires		
10 € / famille pour 1 enfant		
20 € / famille pour 2 enfants et + à l'année		

Tarif 1* : Revenus non soumis au barème de l'impôt - ligne 14 (justification feuille d'impôt à fournir au secrétariat).
 Tarif 2* : Revenus soumis au barème de l'impôt - ligne 14

AFFAIRES SCOLAIRES

Fournitures scolaires :	41,18
Classe Découverte (par élève)	17,76
Cadeau de Noël (par élève)	15,08

LOCATION DE TERRAINS (DROITS DE PLACE)

Droits de place :	
. Marchand ambulant :	
- de 0 à 20 m ²	9,94
- plus de 20 m ²	20,00
- forfait annuel	49,97

BATIMENTS COMMUNAUX CHAUFFAGE LOCATION

Location cour mairie réservée aux dyonisiens suite à une manifestation en mairie (mariage...)	20,00
Location horaire salle des sports	12,73

LOCATION DE RESERVES FONCIERES

Terrain location - La Gare	
et Terrain location - Station épuration	21,63

SERVICE FUNERAIRE

Concession : . 30 ans	140,97
. 50 ans	194,20
Concession colombarium 15 ans	315,14
Concession caviurne : 30 ans	106,06
Taxe Funéraire :	
. Location caveau provisoire par jour	1,23

Assistance à la mise en bière quand il y a transport hors de la localité de décès ou de dépôt
 Assistance à l'exhumation d'un corps, à sa translation et à sa réinhumation 25,18

INDEMNITES

Bibliothèque (par personne pour toutes les permanences)	430,22
Gardiennage de l'église (annuelle)	450,25
Chaussures, vêtement de travail (le personnel communal)	91,86

Tarifs communaux 2017

VOIRIE

Vente de vieux chemins ruraux (m²):	
. En limite de propriété	0,43
. Rassemblement de 2 pièces	0,48
Elargissement et redressement de voies communales :	
. Indemnité globale de terrain	0,60
. Indemnité de clôture (ml)	0,76

SERVICE DES EAUX

Abonnement - Redevance fixe	
(par semestre)	31,23
. de 0 à 200 m ³	1,55
. de 201 à 500 m ³	1,04
. de 501 à 1 000 m ³	0,77
. au-delà de 1 000 m ³	0,59

EAU - TRAVAUX SUR RESEAUX

Branchement principal	
. forfait de 5 mètres	496,81
. mètre linéaire supplémentaire	11,20
Déplacement de compteur :	
. forfait de 5 mètres	117,69
. mètre linéaire supplémentaire	11,20
Compteur à remplacer	
. diamètre 15 ou 20	95,15
Réinstallation d'un compteur suite à résiliation d'abonnement	117,69
Remplacement couvercle de citerneau	20,11

SERVICE ASSAINISSEMENT

Abonnement semestriel	28,70
Taxe assainissement	0,74

TRAVAUX SUR RESEAU

Extension ou raccordement	
. moins de 50 mètres	194,94
. plus de 50 mètres	Tous les travaux à la charge du demandeur

SUBVENTIONS COMMUNALES - 2016

A.P.E.L. :	300 €	Ecole de pêche :	420 €
O.G.E.C. :	77 770 €	A.D.A.S.S.C. :	300 €
et 1 958,40 € pour temps activités périscolaire (T.A.P.)		C.C.A.S. :	500 €
Amicale Gastinaise :	1 447,68 €	Amicale des Sapeurs-pompiers :	300 €
Jeune Garde basket :	1 740 €	Amicale des Anciens Combattants AFN et Autres Conflits :	300 €
Finales départementales : 1 000 € - subvention participation animateur :	1 140 €	Comité des commerçants et artisans :	300 €
Jeune Garde football :	1 440 €	Groupeement de défense des cultures et de lutte contre les nuisibles :	300 €
Jeune Garde tennis :	660 €	Cotisation communale fédération	397,66 €
Jeune Garde tennis de table :	630 €	Familles Rurales :	300 €
Judo :	1 260 €	A.D.M.R. St Denis de Gastines :	5 000 €
+ subvention participation animateur :	1 140 €	Créajoux :	300 €
Vélo Club Gastinais :	300 €	FF de randonnée :	100 €
Orchestre d'Harmonie :	1 000 €	Comice Agricole du Pays d'Ernée :	500 €
Au Foin de la Rue :	10 800 €	Association de jumelage Pays d'Ernée :	100 €
Dyonisos :	300 €	Prévention routière :	300 €
Association pour l'Organisation du Temps Libre à la Maison de Retraite :	150 €	Don du sang Ernée :	50 €
Société de Chasse :	300 €	S.P.A. Laval :	50 €
Gaule Gastinaise :	300 €		



RAPPEL ELECTIONS

L'année 2017 sera marquée par les élections présidentielles, les 23 avril et 7 mai, et les élections législatives, les 11 et 18 juin.

Une refonte de la liste électorale sera réalisée en 2017. A l'occasion de ces élections, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.

Aussi, les personnes qui ont changé d'adresse sont invitées à se présenter en Mairie avec un justificatif de domicile avant le 31 décembre 2016.

Pour pouvoir voter le jour des scrutins, il vous sera demandé votre carte d'électeur et une pièce d'identité, comme le signifie le code électoral.

L'arrêté du 12 décembre 2013 énumère les différents titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R.60 du code électoral :

- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat,
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,
- Carte vitale avec photographie,
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore,
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
- Carte d'identité ou de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société Nationale des Chemins de Fer,
- Permis de conduire,
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat,
- Livret de circulation délivré par le Préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969,
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange de pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

PASSEPORTS

Nouvelle procédure : en vue de simplifier les démarches administratives des usagers, le Ministère de l'Intérieur met en place un télé-service de « pré-demande de passeport » à compter du 1^{er} juillet 2016.

Pour toute demande de passeport, deux possibilités pour l'utilisateur :

- Remplir à la Mairie d'Ernée un formulaire papier CERFA n°12100*02,
- Pré remplir le formulaire sur le site de l'Agence Nationale des Titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

Néanmoins, l'utilisateur devra toujours se présenter en mairie pour la prise d'empreintes et le recueil des pièces justificatives. Une prise de rendez-vous (02.43.08.71.10) est nécessaire avant de déposer personnellement la demande.

Pour tout renseignement concernant la procédure à suivre dans le cas d'une pré-demande, l'administration générale de la mairie d'Ernée se tient à votre disposition.



SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

A compter du 15 janvier 2017, une autorisation de sortie de territoire, pour les mineurs non accompagnés par le titulaire de l'autorité parentale, sera exigée pour tout déplacement à l'étranger.

Ce formulaire comportera les mentions suivantes :

- les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire,
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale, signataire de l'autorisation, son domicile, sa signature et le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique.

Le titulaire de l'autorité parentale devra fournir une pièce d'identité ainsi que le mineur.

La durée de l'autorisation ne pourra pas excéder un an à compter de la date de signature.

Les assistantes maternelles sur notre commune



Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Voici la liste des assistantes maternelles sur Saint-Denis-de-Gastines, qui vous proposent 36 places :

Mme **BEDOUET Annie** - 3, rue des Lavandières

Mme **CHRETIEN Maud** - 16, rue de Bretagne

Mme **LHUISSIER Michelle** - Blanche Noë

Mme **MARTIN Léone** - 9, rue de la Fontaine

Mme **MOULE Nadia** - 28, rue des Roses

Mme **PAILLARD Christine** - La Grulière

Mme **PERRIER Rachel** - La Rostièrre

Mme **ROBLIN Sylvie** - 8, impasse des Violettes

Mme **VALENTIN Anita** - 24, rue de Bretagne

Des erreurs de tri qui coûtent cher !



Le tri sélectif permet, grâce au recyclage, d'économiser de l'argent et de la matière première. À l'inverse, les erreurs de tri coûtent cher aux collectivités et aux contribuables.

Les déchets collectés dans les colonnes de tri en place sur tout le territoire sont acheminés vers un centre de tri. Tout au long de l'année, la qualité du tri réalisé par les habitants est évaluée grâce à plusieurs caractéristiques. On prélève un échantillon parmi tous les déchets déposés par le camion de collecte et on réalise un tri détaillé par matière.

Depuis le début de l'année 2016, les résultats sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ernée sont alarmants pour les déchets « emballages » déposés dans les colonnes de tri (jaunes). Sur les échantillons prélevés depuis ces derniers mois, plus de 40 % des déchets déposés ne sont pas considérés comme recyclables, c'est ce que l'on appelle un refus de tri.

Ces refus de tri sont lourdement facturés car ils entraînent des surcoûts de traitement. Les échantillons prélevés étant considérés comme représentatifs de l'ensemble des déchets déposés, la facture explose !

Les erreurs de tri les plus pénalisantes et fréquentes concernent **les textiles et les emballages pleins ou non vidés**. Afin d'améliorer les résultats il est impératif que les consignes de tri soient respectées et que les déchets déposés soient préalablement vidés.



Source : Eco-Emballages

Ces petites attentions réduiront les coûts de traitement pour la collectivité et pour les habitants.

Pour rappel, il existe trois flux différents concernant la collecte sélective :

- le verre (colonnes vertes) collectant les bouteilles et bocaux en verres,

- les emballages (colonnes jaunes) collectant les boîtes métalliques, les briques alimentaires et tous **les emballages plastiques vidés de leur contenu**,

- les papiers (colonnes bleues) collectant les papiers, journaux, magazines et petits cartons.

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE

POTS ET BOCALS EN VERRE



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



BRIQUES ALIMENTAIRES

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN CARTON



JOURNAUX, MAGAZINES ET CAHIERES



CAHIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS



NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

0243052453 - oclernee.fr

#SUIVEZMOI
SUR ECOEMBALLAGES.FR

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ECO EMBALLAGES

Déchèterie - 2017



Ouverte tous les lundis de 16 h 30 à 17 h 30
Ouverte les samedis de 11 h à 12 h d'avril à septembre
Ouverte le 4^{ème} week-end de chaque mois

JANVIER

Vendredi 27
de 15h à 16h30

Samedi 28
de 15h à 17h

FÉVRIER

Vendredi 24
de 15h à 16h30

Samedi 25
de 15h à 17h

MARS

Vendredi 24
de 15h à 16h30

Samedi 25
de 15h à 17h

AVRIL

Vendredi 21
de 15h à 16h30

Samedi 22
de 15h à 17h



Fermé le Lundi 17 avril
Ouvert tous les samedis
de 11h à 12h

MAI

Vendredi 26
de 15h à 16h30

Samedi 27
de 15h à 17h

JUIN

Vendredi 23
de 15h à 16h30

Samedi 24
de 15h à 17h

JUILLET

Vendredi 21
de 15h à 16h30

Samedi 22
de 15h à 17h

AOÛT

Vendredi 25
de 15h à 16h30

Samedi 26
de 15h à 17h



Fermé
les Lundis 1er et 8 Mai
Ouvert tous les samedis
de 11h à 12h



Fermé le Lundi 5 Juin
Ouvert tous les samedis
de 11h à 12h



Fermé le Samedi 8 Juillet
Ouvert tous les samedis
de 11h à 12h



Fermé
le Lundi 14 Août
Ouvert tous les samedis
de 11h à 12h

SEPTEMBRE

Vendredi 22
de 15h à 16h30

Samedi 23
de 15h à 17h

OCTOBRE

Vendredi 27
de 15h à 16h30

Samedi 28
de 15h à 17h

NOVEMBRE

Vendredi 24
de 15h à 16h30

Samedi 25
de 15h à 17h

DÉCEMBRE

Vendredi 22
de 15h à 16h30

Samedi 23
de 15h à 17h



Ouvert tous les samedis
de 11h à 12h



Fermé
le Lundi 25 Décembre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017



JANVIER

Vendredi 13 AG - Vélo Club
Lundi 23 AG AFN - Autres Conflits

FÉVRIER

Jeudi 2 AG - Club des Aînés
Samedi 4 Retour Fête de la Moisson
Samedi 18 Soirée familiale - Société de chasse
Vendredi 24 Loto - Service Jeunesse
Dimanche 26 Repas du C.C.A.S
Lundi 27 Concours de Belote - Club des Aînés

MARS

Jeudi 2 Ali Acoustique - Spectacle de la 3^e
Samedi 18 Soirée familiale - Football Basket
Dimanche 19 Après-midi dansant - Club des Aînés
Vendredi 24 Rencontre Dyonisienne
Samedi 25 Soirée familiale - Amicale Gastinaise

AVRIL

Jeudi 6 Repas - Club des Aînés
Vendredi 21 Loto - ADASSC
Samedi 22 Bal - Dyonisos

MAI

Samedi 6 Tournoi familial Basket
Samedi 6 Concours de pétanque A.F.N et autres Conflits
Dimanche 14 Après-midi dansant - Club des Aînés
Jeudi 25 Tournoi familial Football

JUIN

Samedi 3 Fête de la Pêche - Gaule Gastinaise
Lundi 5 Concours de Pêche - Gaule Gastinaise
Dimanche 11 Concours de palets - Dyonisos
Dimanche 18 Fête des écoles - APEL
Dimanche 25 Vide grenier - Amicale Gastinaise
Sortie - Vélo Club

JUILLET

Samedi 1 Repas Sapeurs pompiers
Dimanche 2 Musique en fête - Ecoles de la CCE
Vendredi 7 Festival Au Foin de la Rue
Samedi 8
Samedi 22
Dimanche 23 Endurathlon - Vélo club

AOÛT

Samedi 26 Concours de pétanque - Société de chasse

OCTOBRE

Dimanche 1 Après-midi dansant - Club des Aînés
Jeudi 5 Repas - Club des Aînés
Samedi 7 Retour bénévoles - Foin de la Rue
Dimanche 15 Fête du jeu - Amicale Gastinaise
Samedi 21 Soirée Harmonie

NOVEMBRE

Samedi 4 Bal - Comité des Commerçants-Artisans-Services
Samedi 11 Banquet A.F.N et autres Conflits
Samedi 18 Concert S^{te} Cécile - Harmonie
Samedi 25 Soirée familiale - OGEC
Lundi 27 Concours de belote - Club des Aînés

DÉCEMBRE

Samedi 2 Repas S^{te} Barbe Sapeurs-Pompiers
Samedi 16 Bal - Comité des Jeunes



AMICALE GASTINAISE

L'association des parents d'élèves de l'école publique Jacques Prévert souhaite la bienvenue aux nouvelles familles. Elle souhaite également une excellente année à l'équipe pédagogique :

- **Mme Claire Goulet** s'occupe de la classe maternelle-CP ainsi que de la direction. Elle sera assistée par **Jacqueline Chêne**, ATSEM. **Irène Michel** assurera les journées du jeudi.

- Mme **Claire Lemercier** a en charge la classe de CE1-CE2-CM1-CM2.

L'amicale est une association conviviale, composée des parents de l'école, ayant pour objectif de recueillir des fonds pour soutenir les projets des enseignantes.

Les manifestations 2015-2016 (vide-grenier, repas dansant et jeux de société) ont permis de réunir des fonds afin de mener à bien différents projets et financer en partie : la classe de mer et la participation à une comédie musicale.

Cette année un projet cirque va être mené.

Nous souhaitons remercier vivement les parents, le corps enseignant ainsi que le conseil municipal sans qui tout ceci ne serait pas possible.

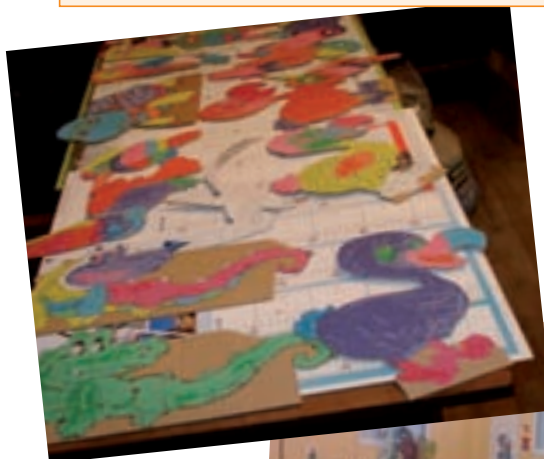
Cette année, nous comptons encore sur toutes les bonnes volontés afin d'organiser les nouvelles manifestations :

• **Repas dansant : 25 mars 2017**

• **Vide grenier : 25 juin 2017**

le bureau de l'amicale est composé de :

- *Président* : M. **David ROUSSELET**
- *Vice-présidente* : Mme **Magalie RIGOUIN**
- *Trésorière* : Mme **Chantal CHEMINANT**
- *Trésorière adjointe* : Mme **Anne VAUGENOT**
- *Secrétaire* : Mme **Élisabeth POUSSET**
- *Secrétaire adjointe* : Mme **Valérie GIMENO**
- *Membre active* : Mme **Aurélie Cerisier**



Décoration du repas dansant



Classe de Mer



Répétition pour la comédie Musicale

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

Boutique éphémère

L'année scolaire 2015-2016 fut marquée par le succès de notre magasin éphémère.

Des parents d'élèves, grands-parents, amis de l'école se sont retrouvés lors d'ateliers de couture, confection de bijoux, peinture, confiture, cartonage, toutes les semaines tout au long de l'année.

Merci à M. et Mme Guérin de nous avoir fait confiance avec la mise à disposition de leurs locaux. C'est avec un véritable plaisir que nous vous avons proposé une vitrine de qualité mettant en valeur les articles confectionnés.

Dès l'ouverture, vous avez été très nombreux à vous déplacer!

Petits et grands, nous vous remercions pour vos compliments et vos encouragements.

Répondant à une volonté de reconduire cette boutique éphémère en décembre 2017, les ateliers couture ont repris depuis quelques semaines. De plus en plus de couturières participent à ces moments de plaisir et d'échange de savoir faire. Une marque de fabrique a même été créée " La belle Affaire"



Fête de l'école

Les enfants ont défilé costumés sur le thème " Voyage autour du monde "

Près de 400 personnes ont partagé le repas puis le concours de molky.

Rendez-vous le 18 juin 2017 !

Ce dynamisme des membres de l'APEL et des personnes qui les entourent permet aux enfants de profiter de projets et matériels pédagogiques de qualité.



Bureau :

- Co-présidentes :
Mmes **MEZERETTE Isabelle**
et **GOBBE Laura**
- Trésorière :
Mme **DELANGLE Mélanie**
- Secrétaire :
Mme **DELANGLE Myriam**

L'année 2015-2016

Les élèves ont profité de plein d'activités durant l'année scolaire passée sur le thème du « Voyage autour du monde » : musiques, contes, fiches d'identité des pays, etc.

Les enfants se sont illustrés artistiquement grâce au partenariat avec l'association « au Foin de la Rue ».

Pendant trois jours, les classes de GS/ CP/ CE1 se sont rendues au Château de la Turmelière à Liré afin de découvrir la nature et les animaux.





Les projets à venir :

Soirée-repas le 19 novembre avec spectacle des enfants, cross pour les CM1-CM2, participation au projet « les artistes en herbe », défilé costumé des enfants lors de la fête de fin d'année, sorties diverses en lien avec le thème de l'année « le cinéma ».

Un site Internet sortira prochainement à l'adresse suivante : www.ecole-privee-saint-denis-gastines.fr

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Constitution du bureau :

Présidente : Mme **Céline COUPÉ**

Vice-présidents : M. **Mickaël GUITTER**
et Mme **Ghislaine COULANGE**

Trésorière : Mme **Aurélié LEBLANC**

Vice-trésorier : M. **Pascal BOITTIN**

Secrétaire : Mme **Charlène TRILLION**

Répartition des classes :

Nous accueillons depuis la rentrée de septembre une nouvelle directrice, Mme **Charlotte WALOP**.

Classe PS/MS : Mme **Anita Baraud**

Classe GS/CP : Mme **Charlotte WALOP** et Mme **Anne Pasquier** (le lundi)

Classe CE1/CE2 : Mme **Gervaise Jamin**

Classe CM1/CM2 : Mme **Hélène Decerf** et Mme **Anne Pasquier** (le jeudi)

Deux ASEM, Mme **Véronique Le Bourdais** et Mme **Josette Naudin**, accompagnent les enseignantes de maternelle.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son précieux soutien, ainsi que tous les parents qui s'impliquent dans les différentes manifestations et bienvenue à tous les nouveaux arrivants !

TENNIS DE TABLE

Bonne nouvelle... !!! Une cadette a signé en tennis de table.

La saison 2015-2016 s'est fort bien déroulée et a donné des résultats très satisfaisants.

C'est ainsi qu'en Championnat, la D2 s'est classée 4^{ème} sur 8 en phase 1 et 5^{ème} sur 8 en phase 2. En fin d'année 2016, les rencontres ont été plus compliquées. Mais voilà, les compétiteurs se sentent concernés : « Se faire mal au bout d'une table fait partie du jeu ! ».

Quant à la D4, elle a été très régulière, terminant 4^{ème} sur 8 dans les 2 phases. Mais attention, les effectifs risquent de se raréfier un peu plus.

Pour les coupes de la Mayenne, l'équipe -700 a participé à deux tours en vainqueurs. L'équipe -1300 a participé à un tour en vainqueurs et un tour en vaincus.

Correspondant :

Joël GUERIN

Tél. 06 21 27 15 09

En équipes de doubles, la meilleure des engagées s'est classée 7^{ème} sur 52.

Beaucoup de compétitions sont créées ; c'est ainsi qu'en coupe Davis, la meilleure des quatre équipes se classe 13^{ème} sur 80.

Avec l'aide de la commune, les résultats financiers s'équilibrent.

En tennis de table, la fortune c'est le jeu...



La saison 2015/2016 s'est finie avec les **Finales Départementales**, une belle fête du Basket pour le club, avec le soutien de la commune, du comité, des sponsors, des licenciés, des parents, des amis, sans oublier les membres du bureau qui se sont beaucoup investis. Nous avons reçu des félicitations des clubs et du comité pour l'organisation, encore **MERCI** à tous.



Pour la saison 2016/2017, nous sommes 91 licenciés

L'école de basket avec 14 enfants : Catherine Legros

Les équipes :

- U11 Poussines (11) : Michèle Mérienne
- U13 Benjamines (7) : Dominique Trotin
- U13 Benjamins (6+2) : Eric Robineau
- U15 Minimes Filles (7) : Catherine Royer
- U18 Cadettes (4+6) : en entente avec Chailland
- U18 Cadets (10+1) : Jérôme Trotin
- Seniors Féminines DF2 (10) : Dominique Trotin
- Seniors Masculins DM2 (9) : Catherine Legros



Il est toujours possible de venir découvrir le basket ou prendre des renseignements : 02.43.00.53.50 ou 06.20.02.93.86.

Le début de saison a été compliqué avec un manque d'effectifs pour les cadettes, les benjamins et les minimes filles.

Le bureau :

Présidente : Catherine Legros

Vice présidente : Michèle Mérienne

Secrétaires : Valérie Martin - Audrey Béchu

Trésorières : Anne-Marie Motin - Laëtitia Fontaine

Membres : Sylvain Lepéculier - Dominique Trotin
Jérôme Trotin - Catherine Royer

Les entraînements :

Le mercredi :

- 13 h 45 - 15 h 00 poussines
- 15 h 00 - 16 h 30 benjamins (nes)
- 16 h 30 - 18 h 00 minimes
- 16 h 30 - 17 h 45 école de basket

Ils sont assurés par Davy Soubeyrand, diplômé Brevet d'Etat. Il est embauché par le comité et mis à disposition des clubs moyennant une participation financière.

Le vendredi :

- 20 h 30 - 22 h 00 cadets (tes) et seniors par Dominique ou Jérôme Trotin.



Le comité ne peut plus désigner d'arbitre officiel sur les rencontres DF2 et DM2, une tâche supplémentaire qui devra être assurée par les « licenciés bénévoles » du club. Merci aux volontaires pour la saison passée, en particulier à Noémie Perrier.

Le club forme en interne les jeunes et les parents (qui le souhaitent) pour tenir la table (feuille et chrono).

Une rencontre à domicile, c'est : 5 joueurs, 1 coach, 2 arbitres, 1 marqueur, 1 chronométrateur.

Un club peut continuer si tous ensemble nous donnons un peu de notre temps.

Dates à retenir :

- Soirée dansante avec le Football le 18 mars 2017
- Tournoi inter générations le 6 mai 2017

Le 14 novembre 2015 se déroulait, à la salle de la Mairie de Saint-Denis-de-Gastines, l'assemblée générale de la Gaule Gastinaise, au cours de laquelle, les sociétaires présents renouvelaient les membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A locale pour la période 2016-2020. Ces membres constituent le bureau directeur dont voici les résultats :

Le bureau :

Président : M. Jean-Paul TREHET

Vice président : M. Louis GUESDON

Trésorier : M. Paul PELE

Trésorier adjoint : M. Anthony LEBLANC

Secrétaire : M. Constant BAHIER

Secrétaire adjoint : M. André LEFEUVRE

Membres : M. DIVAY Patrick, M. FORET Claude, M. GENDRON Bruno, M. PELE Alain, M. PERRET Gilbert, M. QUINTON Joseph, M. ROMAGNE Louis

Lors de la réunion du 13 octobre 2015, 760 kg de truites étaient commandés soit 520 kg d'arc en ciel et 240 kg de fario.

Ainsi le 4 mars 2016, 280 kg étaient déversés dans les ruisseaux de St Denis, Carelles et Vautorte.

le 1^{er} avril, ce sont 240 kg

le 29 avril, 240 kg également, soit un total de 760 kg.

Un lâcher de 20 000 truitelles, soit 2 000 sur Saint-Denis, 7 000 sur Carelles et 5 000 sur Vautorte, a été réalisé le 22 janvier 2016.

ÉCOLE DE PÊCHE

L'ouverture de l'école de pêche a eu lieu le mercredi 16 mars 2016, au plan d'eau du bourg, route d'Ernée. Elle fonctionne de 14 h 00 à 16 h 00 jusqu'au dernier mercredi de juin. Tous les enfants sont accueillis.

Ainsi, cette année, treize enfants ont participé à ses travaux, entourés par une dizaine de bénévoles adultes que nous remercions.

La pêche au coup, présentée par M. Eric PELE de la Fédération départementale, a été le moment fort de la saison. Au moyen d'un appât approprié, les jeunes pêcheurs se sont régalez.

Le nombre des sociétaires est stable, ce qui est plutôt réconfortant. Il est vrai que les tarifs des permis n'ont pas bougé :

Permis EHGO : 95 €

Permis départemental : 73 €

Permis femme : 32 €

Permis adolescent : 20 €

Permis enfant 6 €

Pour 2017, les amateurs pourront se rendre, dès le 20 décembre 2016 à Saint-Denis-de-Gastines au restaurant de Mme DUFOUR ou au café tabac de M. BARROCHE, à Carelles au Karel city de Mme BRUCHER.

L'ouverture se fera le samedi 11 mars 2017.

Loisirs-Pêche aux Fleurs de l'eau

Ouvert dès la mi-mai, il ne ferme qu'après le 1^{er} novembre.

Les cartes journalières valent 3 € et peuvent être achetées dans les boulangeries de M. et Mme PASSARD et TABARD, le restaurant de Mme DUFOUR, le café tabac de M. BARROCHE ou la supérette de Mme GOBBE.

En fin d'année, un réempoissonnement en poisson blanc est réalisé.

De plus, un empoissonnement en truites est effectué tout au long de la saison de pêche en fonction du nombre de pêcheurs présents, sur les bords d'« Aux Fleurs de l'eau ».

Retenons le concours de pêche prévu le Lundi de Pentecôte, 5 juin 2017.

Correspondants :

Jean-Paul TREHET Tél. 02 43 00 54 70

Constant BAHIER Tél. 02 43 00 52 24

L'initiation à la pêche à la truite a aussi été un succès : 68 prises ont fait le bonheur des enfants.

Montage de cannes à pêche, sondage, plombage, ferrage, sortie de l'eau, toutes ces actions ont été attentivement étudiées.

Ouverte en 1997, l'école a accueilli plus de 350 enfants en 20 ans.

« Si l'école sème, La Gaule Gastinaise récoltera-t-elle ? »

Rappelons que l'école ouvre le mercredi qui suit l'ouverture départementale à la mi-mars.

Le Vélo Club Gastinais : formule loisirs toujours en forme.

Le nombre d'adhérents reste stable 75 personnes : hommes, femmes, enfants font du vélo

57 cyclos et 18 vététistes.

Voici les grandes lignes de notre fonctionnement.

Notre assemblée générale du 15 janvier 2016 a réuni une centaine de personnes. Tout au long de l'année, des circuits sont proposés et adaptés à toute personne qui désire pratiquer ce sport. Nos sorties hebdomadaires sont le mercredi et samedi après-midi et le dimanche matin, les horaires de départ varient selon les saisons.

Le samedi 23 Avril 2016 : Une sortie « les voies vertes » était organisée, 35 participants étaient en selle... Départ de Mayenne, direction Javron-les-Chapelles, pour parcourir une cinquantaine de kilomètres.

Le dimanche 26 Juin 2016 : Sortie pique-nique du club, une modification de dernière minute a eu lieu à cause de la coupe du monde de football. Circuits modifiés, lieu de pique-nique également, le groupe a pu regarder le match dans un lieu privé et comme la France a gagné, nous avons passé une très bonne journée.



Un Week-end découverte à la Flèche était organisé les 10 et 11 septembre 2016, une trentaine de cyclos et vététistes était au rendez-vous pour un périple de 150 à 200 kms pour les cyclos et 100 kms pour les vététistes, tous ravis de ce week-end.

Tout au long de l'année, nos vététistes ont participé à des sorties spéciales : les Vallons Mayennais, la découverte du Saut-Roland en Luitré, Les Corniches de Vilpail, et quelques étapes du tour de la Mayenne, les contours de la Jouanne etc.



Bienvenue aux nouveaux adhérents qui désirent faire du vélo.

N'hésitez pas à contacter les responsables des circuits : **Henri BREHIN, Joël GUERIN et Alain PERRIER en cyclos. Mickaël AUBRY, Eric BOITTIN Christian HATTE et Joël PEAN en V.T.T.**

Raymond HUCHET et son équipe sont satisfaits du déroulement de cette saison.

D'autre part, en 2017, le Vélo Club Gastinais va innover dans ses activités... puisque pour la 1^{ère} fois en France (sous cette forme) celui-ci va organiser une épreuve couplant VTT et course à pieds d'une durée de 24 h 00 non-stop...

Cette épreuve appelée
ENDURATHLON se
déroulera donc à
SAINT DENIS DE GASTINES
les 22 et 23 juillet 2017.



L'association VCG, en collaboration avec les porteurs du projet, vous propose un nouvel événement sportif : **L'Endurathlon.**

Cette rencontre sportive se déroulera les **22 et 23 juillet 2017.**

Il s'agira de permettre aux sportifs engagés, femmes et hommes, de pratiquer le VTT et la course à pied en individuel ou en équipe pendant 24 heures sans interruption en relais dans et autour du bourg de St-Denis.

**Une « PREMIERE » en FRANCE
sous cette forme !!!!**



St-Denis-de-Gastines est connu pour ses deux grandes manifestations culturelles, Le Foin de La Rue et la Fête de la Moisson. Prochainement, aura lieu à St-Denis-de-Gastines une compétition sportive qui, espérons le, atteindra une notoriété régionale dans quelques années.

Le principe :

Compétition alternant 9 kms de course à pied et 26 kms de VTT sur 2 circuits différents

- Course individuelle ou par équipe en relais
- Départ le samedi 22 à 11 H 00 - arrivée le dimanche 23 à 11H00

Santé, Performance, Partage seront en quelque sorte les idées fortes de cette compétition. Diverses animations seront organisées dans et autour du bourg afin que cette manifestation soit un moment agréable pour tous, spectateurs et familles des compétiteurs.

Une dizaine de personnes en peaufinent l'organisation depuis plus d'un an en se rencontrant plusieurs fois par mois.

Nous tenons à remercier tous les propriétaires et locataires privés d'avoir accepté que nos parcours passent sur (ou aux abords) de leur propriété.

Nous avons cette chance de faire bénéficier nos compétiteurs d'un parcours offrant un cadre varié,

parfois champêtre, grâce à des sentiers en campagne, puis historique, par nos châteaux existants depuis de très longues années sur notre commune et méconnus de certaines personnes jusqu'à ce jour.

Amis sportifs, à la recherche d'un moment fort entre amis, ne manquez pas cet événement.

Amis bénévoles nous avons besoin de votre soutien dans ce nouveau rendez vous. Retrouvez nous sur le site www.endurathlon.fr et sur facebook.



ORCHESTRE D'HARMONIE

Une Année riche en projets

Une fois n'est pas coutume, l'orchestre d'harmonie a débuté l'année 2016 par un concert de printemps, cette année, au profit de l'association « Un bel avenir pour Lucas ». Le conte, « Le vent dans les saules » de K. Grahame et mis en musique par Johan de MEIJ sous le titre « The Wind in the Willows », a permis aux jeunes et moins jeunes de participer au voyage de Messieurs Taube, Crapaud, Rat, Tétard et Blaireau.



S'en est suivi au mois de juin, le concert d'ouverture du festival « Au Foin de la rue ». Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), les enfants ont travaillé toute l'année avec la collaboration de professeurs de l'école de musique intercommunale et d'agents d'encadrement de la commune, pour



Le bureau

Présidente : Dominique PENLOUP

**Vice-présidents : Vincent DESSANDIER,
Thierry PERRIER**

Secrétaire : Gaëlle GENEVRAIS

Secrétaire adjointe : Marion FONTAINE

Trésorière : Christian BOCQUET

Trésorière adjointe : Christine MONNIER

découvrir et apprivoiser les instruments de musique en plastique, financés par l'orchestre d'Harmonie. Les enfants ont rejoint l'orchestre pour interpréter un morceau composé par Anne-Laure GUENOUX.

Hormis nos concerts, nous avons également participé, aux commémorations du 11 novembre et du 08 mai et accompagné les enfants de l'école Saint Joseph lors de leur kermesse au mois de juin.

Comme tous les 2 ans, le 15 août a été marqué par notre fête de la moisson et a eu, une fois de plus, un grand succès : un grand merci à tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions pas organiser cette belle journée.





L'année 2016 s'est terminée par le traditionnel concert de Ste-Cécile, qui cette année était placé sous le thème des légendes, croyances et superstitions.

N'hésitez pas à vous joindre à nous, que ce soit pour jouer ou nous écouter !!

LE CHŒUR DES COLLINES

Les projets de l'année 2016, en quelques mots :

- **En mai** : participation au festival « BRASSENS » à Chailland, avec deux chants en commun avec la chorale de Saint-Brice-en-Coglès.
- **En juin** : fête de l'école de musique à Andouillé et chants communs avec Andochorus
- **En juillet** : animation dans les rues de Saint-Denis-de-Gastines et à l'EHPAD dans le cadre du festival « Foin de la Rue »
- **En novembre** : concert Sainte Cécile
- **En décembre** : concert à Ernée organisé par les « Amis de l'orgue », chorales et orgue

Nous remercions Elodie NICOLAS pour sa spontanéité et ses précieux conseils musicaux. Elle a laissé la direction de la chorale en septembre.

Interview de **Claire BERTIN**, notre nouvelle chef de Chœur

« J'ai fait des études de musicologie à la Sorbonne

à Paris, puis d'art lyrique à Paris et à Vienne en Autriche où j'ai vécu onze ans. J'ai participé à de nombreux concerts en tant que soprano. J'ai suivi une formation à la direction de chœur au Conservatoire de Rennes.

Actuellement, je travaille comme professeur de chant lyrique à l'établissement d'enseignement artistique (EEA) du pays de Craon. Je dirige plusieurs chorales à Craon, à Mayenne, et depuis septembre le Chœur des collines.

*C'est avec beaucoup de joie que j'ai pris la direction de ce groupe sympathique et motivé. Nous travaillons sur un projet commun avec les chorales d'Ernée-Chailland et Andouillé sous la direction de Désirée PANNETIER. Nous allons présenter en concert GLORIA de Vivaldi. C'est un projet ambitieux et passionnant qui avance vite. Nous allons chanter des œuvres plus simples et variées. La chorale cherche des nouveaux participants, nous répétons le mardi soir de 20 h 30 à 22 heures. **VENEZ NOUS REJOINDRE** »*



Éthique et Éclectique : L'association Au Foin De La Rue agite le territoire toute l'année !



Retour sur la 17^{ème} édition du festival Au Foin De La Rue !

On a encore en tête les regards curieux des festivaliers traversant Saint-Denis-de-Gastines le premier week-end de juillet. Un verre à la main, la place du festival dans l'autre, un sourire aux lèvres, c'est une scène désormais bien connue des habitants et des organisateurs qui s'est déroulée cet été !

Le festival Au Foin De La Rue a de nouveau battu la mesure avec 26h de concerts sur les 4 scènes du site, une après-midi arts de la rue le samedi et un total de 17 000 spectateurs accueillis pendant deux jours. Un défi que relèvent à chaque édition plus de 1000 bénévoles dont près d'un quart sont dyonisiens. D'un simple coup de main pendant le montage ou le démontage à l'investissement tout au long de l'année, chacun apporte sa pierre à l'édifice : des bases solides et une édition sereine pour l'association !

Les temps forts de cette programmation musicale éclectique : la majesté de Faada Freddy, le public venu en nombre devant Dub Inc, les sonorités sud-américaines de Sonido Gallo Negro et Bareto, l'ambiance sous le Chapiteau avec Little Big, la classe d'Oxmo Puccino et le voyage musical avec Sanseverino.

L'ambiance décrite chaque année par les festivaliers comme étant unique en son genre est aussi le résultat d'un travail à l'année autour de la scénographie. Le thème 2016, « Géométrie », a inspiré la création de décors réalisés par les bénévoles de l'équipe déco d'Au Foin De La Rue et des structures du territoire dans le cadre des actions culturelles.

La visite tout public gratuite du site « Avez-vous déjà vu ? » la veille du lancement du festival est un rendez-vous devenu incontournable. L'occasion de découvrir près de chez soi, en famille ou entre amis, l'organisation d'un tel événement. Pour faire visiter



Une partie des bénévoles lors de la semaine de montage

les coulisses aux 400 visiteurs le jeudi soir, pas moins de 27 guides bénévoles sont mobilisés pendant la soirée pour rendre possible ce moment privilégié.

A l'issue de la visite, les visiteurs étaient conviés à vivre le projet « A la découverte de l'orchestre », initié par l'école de musique intercommunautaire, la mairie et l'harmonie de Saint-Denis-de-Gastines. Ce projet réunissait les enfants inscrits sur les Temps d'Activités Périscolaires et l'harmonie lors d'un concert à L'Étang.

Merci pour eux !



Visite tout public le jeudi soir, veille de l'ouverture du festival

Pour la 4^{ème} année consécutive, le festival revisite l'Étang et ses espaces le temps d'un après-midi gratuit avec des spectacles d'art de rue et la présentation de projets d'actions culturelles avec des structures et habitants du territoire. Ce sont plus de 2000 personnes qui ont assisté de 14h à 18h au programme dense (en tout 15 spectacles, concerts et entresorts) concocté par l'association.

Parmi les propositions autour de l'Étang et dans le bourg, plusieurs ont marqué les esprits : « Voyage autour du monde » avec les élèves de l'école de musique et l'école Saint-Joseph, le concert final du projet « Funken and Kids », et la chorale rétro actuelle Huguette The Power avec des résidents des EHPAD de la CCE (concert retour prévu le 22 janvier à Ernée !)



La chorale Huguette The Power avec Pierre Bouguier et Mémé les Watts a fait chanter 60 séniors !

Comme en 2015, le bourg n'a rien à envier à l'Étang puisque pendant 3 semaines, la rue de Bretagne a été habillée par des décors issus cette année du projet d'installation intergénérationnel « Géométrie », auquel ont contribué écoles, centres de loisirs, les seniors ou encore des structures sociales de la communauté de commune de l'Ernée et d'ailleurs et bien sûr des dyonisiens !

Quelques chiffres importants :

- 312 artistes, techniciens et intermittents
- 5 concerts chansignés sur scène
- Près de 7000 campeurs
- 2000 personnes à l'Étang et dans le bourg le samedi après-midi
- 1059 bénévoles ont fourni plus de 13 750 heures de travail.
- 2300 repas servis aux artistes, techniciens, bénévoles, pompiers et services de sécurité
- 131 personnes des structures sociales venues nous rejoindre sur le montage/démontage
- 400 visiteurs lors des visites tout public
- 340 personnes, de 1 à 81 ans, participant aux divers projets et ateliers toute l'année
- Un budget de 800 000 € autofinancé à 80%
- Près de 260 000 € de retombées économiques pour le territoire.

Rendez-vous les 7 et 8 juillet pour les 18 ans du festival !



les installations du projet Géométrie dans la rue de Bretagne

On n'arrête pas les petits formats : Au Foin De La lune, Les Soirées Rouges, Musiques au jardin !

- Au Foin De La Lune fait son petit bonhomme de chemin et fêtait cette année les 5 ans de ce rendez-vous familial, entièrement gratuit. Avec comme point d'ancrage l'Espace Louis Derbré, Au Foin De La Lune change de formule à chaque édition en surprenant le public. Cette année, une balade musicale dans la ville ponctuée d'embuscades sonores, a ravi les participants qui ont ensuite profité du concert de la croqueuse dans l'amphithéâtre.

- Au Foin De La Rue continue de développer son activité tout au long de l'année : de novembre à juin, un « Cycle Musique et Cinéma » se déroule au cinéma Le Majestic à Ernée un jeudi par mois avec comme fil rouge la projection de films en lien avec la programmation musicale du festival.

- En 2016, le petit nouveau s'intitule « Musique au jardin ». Le principe est simple : un groupe de musique, un jardin, un concert ! Trois concerts ont déjà eu lieu cette année à Saint-Denis-de-Gastines et d'autres sont à venir.



Concert de Mont Derive, rue de Bretagne

Le Festival Les Foins d'Hiver à Mayenne.

Déjà 13 éditions pour le rendez-vous hivernal d'Au Foin De La Rue. Mêlant concerts gratuits dans les bars le vendredi soir et concerts payants le samedi soir à la salle polyvalente, les Foins d'Hiver ont également un programme d'actions culturelles (petit déjeuner musical, conférence...) autour du festival avec Le Grand Nord de Mayenne.

Changement de date 2017 : le festival aura lieu en décembre 2017 !

Vie associative

7 & 8 octobre : assemblée générale et journée bénévoles

C'était un week-end coup double pour l'association Au Foin De La Rue. Réflexion associative et détente au programme pour les bénévoles et salariés. Le samedi 8 octobre, bénévoles, dyonisiens, amis, familles ont joué le jeu de la journée bénévole autour de l'étang l'après-midi et le soir à la salle

des fêtes. Environ 200 personnes se sont réunies à Saint-Denis-de-Gastines pour ce rendez-vous annuel. C'est le moment idéal pour se retrouver quelques mois après le festival mais aussi d'échanger avec les bénévoles et découvrir de plus près les activités de l'association.



Le spectacle Prince à Dénuder à l'Étang pour la journée bénévoles

La veille, l'assemblée générale de l'association le vendredi 7 octobre a amené du changement dans les instances de l'association : le conseil d'administration connaît cinq départs et deux arrivées. Cette équipe constituée est forte d'une belle mixité dans les profils, les âges, les métiers, les idées, les envies, tant d'éléments indispensables aux réflexions de l'association tout au long de l'année.



le nouveau conseil d'administration de l'association Au Foin De La Rue

La composition du CA :

Antoine LEMONNIER, Arnaud BABIN, Benjamin THIBAUDEAU, Bertille DUVAL, Régis BRAULT, Nicolas CHRÉTIEN, Maud CHRÉTIEN, David LEPÉCULIER, Valérie DERENNE, Vincent DESSANDIER, Didier POUTEAU, Guillaume JOUBIN, Gaëtan HAVARD, Irina ANDRIAMANPANDRY, Manuel ISAAC, Aurélien KERLEROUX, Matthieu LEGEAY, Merlin LOISON, Paul LELIÈVRE, Stéphanie PRIOUL, Romaric ROUSSEAU, Paul SCORDIA, Valérie VIGOUROUX.

La composition du bureau :

Présidente : Vigouroux Valérie - Vice-président : Chrétien Nicolas - Vice-président : Isaac Manuel
Trésorier : Pouteau Didier - Vice-trésorier : Legeay Matthieu
Secrétaire : Andriamanpandry Irina - Vice-secrétaire : Scordia Paul
Membre : Thibaudeau Benjamin

On souhaite bon courage à la nouvelle équipe en place !

2017, LES DATES A NOTER !

Lalala Napoli : **21 janvier** avec la saison culturelle de l'Ernée, espace Clair de Lune à Ernée
Huguette The Power, rebelote ! : **22 janvier 2017**, espace Clair de Lune à Ernée
Les Soirées Rouges #3 : **de novembre à juin** au cinéma Le Majestic à Ernée
Journée bénévoles : **27 mai 2017** à la Déco à Saint-Denis-de-Gastines
Semaine créative à la salle des sports : **fin mai / début juin** à l'ancienne salle des sports de St-Denis-de-Gastines
Festival Au Foin De La Rue #18 : **7 et 8 juillet 2017** à Saint-Denis-de-Gastines
Festival Les Foins d'Hiver #14 : **décembre 2017** à Mayenne
Au Foin De La Lune #6 : **9 septembre 2017** à Ernée
Assemblée générale : **6 octobre 2017** à la mairie de Saint-Denis-de-Gastines
Journée d'Au Foin De La Rue : **7 octobre 2017** à L'Etang

L'association AU FOIN DE LA RUE tient à remercier particulièrement tous les bénévoles qui participent à la vie de l'association et à ses activités, la mairie et les agents municipaux. Merci également aux associations et aux habitants de Saint-Denis-de-Gastines ainsi qu'aux partenaires pour leur soutien.

Retour sur les actions culturelles de l'année 2016

« Géométrie », projet de décoration intergénérationnel pour décorer la rue de Bretagne

S'inspirant d'œuvres d'art géométriques, Au Foin De La Rue et les habitants de la rue de Bretagne ont conçu le projet de décoration « Géométrie ».

Souhaitant créer un projet collectif et fédérateur, Au Foin De La Rue proposait d'aller à la rencontre des élèves pour présenter le projet et les artistes qui s'y rattachent et d'organiser pendant une semaine des ateliers « portes ouvertes » où toutes les générations étaient conviées à venir peindre sur de grandes surfaces transparentes. Début juin, les travaux ont été installés dans la rue de Saint-Denis-de-Gastines.

Aussi, pendant 15 jours la rue de Bretagne est devenue un musée de plein air dans lequel les dyonisiens ont pu déambuler.

Calendrier du projet « Géométrie » en 2015-2016 :

Décembre 2015

Réunions avec les habitants, les animateurs, les élus, les enseignants de la commune, les assistantes maternelles, etc.

Janvier à mars 2016

Conception, technique et logistique collectage matériel

Fin avril à mi mai

Interventions, démarchage auprès des habitants de tous âges

Du 30 au 4 juin

Ateliers créatifs ouverts à tous à la salle des sports de Saint-Denis-de-Gastines, pour créer ensemble la décoration de la rue de Bretagne

13 juin

Accrochage rue de Bretagne pour une exposition jusqu'au 6 juillet

En 2017, le thème de la décoration de la rue de Bretagne sera « Tic Tic Mécanique ». Si d'aventure, vous avez des compétences en bricolage, en soudure, en « bidouillage » de mécanismes ou encore si vous avez des petits trésors métalliques, n'hésitez pas à contacter l'association ou à rejoindre l'aventure.



« Géométrie », les ateliers pendant une semaine à la salle des sports

Funken and Kids, projet musique pour les enfants de l'ALSH de Saint-Denis-de-Gastines et Saint-Baudelle

2 associations culturelles Au Foin De La Rue et Tribu Familia de Mayenne, 2 studios de répétitions Le Cube et Le Grand Nord, 1 groupe de musique Funken de Tours et 14 enfants de 6 à 8 ans durant les vacances d'avril.

Lors de ce projet, les enfants ont rencontré les deux musiciens du groupe Funken avec qui ils ont créé leur propre morceau de musique. Ils ont pu travailler dans de vraies conditions d'enregistrement au Cube et au Grand Nord afin de pouvoir préparer le passage sur scène aux festivals Un Singe en Été à Mayenne en juin et Au Foin De La Rue en juillet.



« Funken and Kids »,
les différentes étapes du projet musique pour les 6-8 ans



Huguette The Power, la chorale du troisième âge qui vous redonne une seconde jeunesse !

Constituée des résidents des EHPAD de la Communauté de Communes de l'Ernée, la chorale « Huguette The Power » a souhaité fédérer les aînés autour des Musiques Actuelles.

A l'initiative de l'association, le projet a été mené conjointement avec le personnel et les bénévoles des établissements, le CIAS et l'EDI de l'Ernée. Il a été animé par Pierre Bouguier et Jérôme Doittée. Les résidents ont participé à des ateliers d'écoute musicale, de travail vocal et de création de chanson. La Chorale a pu bénéficier d'une séance de



« Huguette The Power »,
les étapes d'un projet qui a groové pendant une année



cinéma autour d'un projet similaire mené aux Etats-Unis ainsi que la visite des studios de répétition. Après 8 mois de travail, la chorale a pris des ailes lors du rendu à l'été 2016 en collaboration avec le groupe « Mémé Les Watts ».

Un cycle de formations ouvertes à tous

Depuis 2014, l'association Au Foin De La Rue en partenariat avec l'association Tribu Familia, basée à Mayenne s'unissent pour créer un cycle de formation autour de diverses techniques afin de favoriser l'apprentissage, l'épanouissement personnel et la rencontre.



Formation « Le son pour les nuls »
dans les studios de La Boussole au Grand Nord à Mayenne

Fortes de ces deux années d'expérience, avec des formations complètes (autour des techniques du son, du bois, de l'électricité, de la photographie), les deux associations ne souhaitent pas en rester là et repartiront sur un nouveau cycle appelant à d'autres apprentissages toujours de bénévole à bénévole.



Formation « La photographie pour les nuls »
à Saint-Denis-de-Gastines avec Nicolas Merienne du Collectif 18-55



Formation « Pratique du bois » autour de la construction d'un
gradin mobile avec 6 associations culturelles du Nord-Mayenne

Si vous souhaitez être formateur d'un jour dans une discipline qui vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes toujours en recherche pour les années à venir.

Les parcours diversité culturelle : des parcours qui lient éducation artistique et éducation populaire

La volonté de l'association est de faire vivre et de valoriser ces expressions culturelles en milieu rural en contribuant à l'engagement citoyen de ceux et celles qui y participent, quelques soient leurs origines ou leurs particularités. Aussi, l'association Au Foin De La Rue s'engage dans un travail de partenariat avec différentes structures du secteur social, éducatif, hospitalier, du handicap... (vingtaine de structures) du territoire mayennais s'adressant à divers publics. Le partenariat se déroule en fonction du projet convenu dont le point d'orgue est le plus souvent le festival Au Foin De La Rue.

L'association s'engage alors à accompagner le projet de la structure, fournir un soutien technique et/ou pédagogique, s'assurer de la communication du projet auprès des acteurs du festival (bénévoles, partenaires, festivaliers, etc.) afin de réunir les meilleures conditions d'accueil aux publics concernés et valoriser leurs implications.

Déroulé d'un parcours « Diversité culturelle » sur la base d'un projet en lien avec le thème de la scénographie annuelle (discipline la plus souvent choisie) :

Novembre à janvier

Une à plusieurs rencontres avec les équipes de professionnels de chacune des structures pour connaître les envies et besoins de chacun. Etape où nous définissons ensemble les caractéristiques du projet : ses objectifs, sa finalité, sa temporalité...

La rédaction d'un « Cahier des charges » par l'association aura permis au préalable d'aiguiller les structures participantes sur les contraintes et possibilités de création d'un tel projet permettant ainsi de désacraliser l'élaboration à venir.

Novembre à janvier

Etablissement d'une convention de partenariat entre l'association et la structure d'encadrement rappelant ainsi les contours du projet.

Janvier à mars

Première rencontre avec le public concerné : Présentation audiovisuelle du festival d'été afin d'appréhender l'événement, visite de l'association (ses locaux : bureaux, studios de répétition musiques actuelles, local de création) et rencontre avec les équipes professionnelles et bénévoles.

Mars à juin

Ateliers de création : construction d'éléments scénographiques en lien avec les équipes bénévoles en charge de la décoration du festival soit au local de l'association à Saint-Denis-de-Gastines soit dans la structure d'accueil pour les publics qui n'auraient pas la possibilité de se déplacer.

De fin juin à début juillet

Conclusion du parcours par l'installation de « l'œuvre » sur le temps de montage du festival d'été (1 semaine avant le week-end de concerts). L'installation s'opère par les publics et leurs encadrants avec l'aide des équipes de bénévoles sur place. Aussi, il s'agit réellement d'aller au-delà du principe d'inclusion en s'attachant à des valeurs de collaboration, partage, de mise en lien et d'apprentissage du vivre ensemble.

Début juillet à fin septembre

Bilans pendant le démontage du festival avec les accompagnateurs et leurs publics à l'oral ou par écrit fin juillet avec projections pour l'année suivante dès septembre.

Les projets réalisés sur une année en photos



Projet signalétique « Les silhouettes » pour L'Étang par le service DJINH du Geist de Laval en 2016



Préparation du projet « Géométrie » par l'IME de Montaudin en 2016



Visite d'Au Foin De La Rue (bureaux, studios de répétition, atelier, site) par la classe de 3^{ème} SEGPA du collège René Cassin d'Ernée dans le cadre du projet « Construction de toilettes sèches ».



Projet « Arbres à formes » par l'IME J.B Messenger de Laval



Projet de réhabilitation du mur gris de L'Étang par l'association Droit de Cité de Fougères



Intégration des jeunes du Service d'Accueil de Jour Equestre à l'équipe Guinguette sur le temps du montage / démontage



Prise en charge de la décoration en laine et création de pompons géants pour L'Etang par l'EDI de l'Ernée



Projet « Géométrie » par le service jeunesse et ALSH de Saint-Denis-de-Gastines pour L'Etang



Projet « Œuvre sensorielle » par les 0-3 ans et leurs assistantes maternelles du Réseau des Assistantes Maternelles de l'Ernée pour L'Etang

L'association tient à remercier chaleureusement les participants à l'ensemble des activités annuelles :

Les habitants de Saint-Denis-de-Gastines et ses alentours, le RAM de l'Ernée, les écoles primaires et les pôles enfance et jeunesse de Saint-Denis-de-Gastines, d'Ernée et de Montenay, les EHPAD de la Communauté de Communes de l'Ernée et de Montaudin, le service jeunesse de Noyal-sur-Vilaine, l'institut pour sourds P. Cézanne de Fougères, le CHRS Copainville de Mayenne, l'IME L. Doudart de Montaudin, la SIPFP IME J.B Messenger de Laval, l'ITEP J.F Marchais d'Andouillé, le Foyer L'Escale de Laval, le SAJE d'Andouillé, le Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (association Chanteclair) de Laval, l'association GEIST53 de Laval (SAPHIR, DJINH, Habitat), Pôle santé mentale du CHNM et CATTTP de Mayenne, l'EDI de l'Ernée, le collège R. Cassin et le lycée Rochefeuille d'Ernée et le collège Jules Renard de Laval, le Foyer d'Aide médicalisée du Tertre de Laval, l'association Droit de Cité de Fougères et le Service prévention de Mayenne.

DYONISOS

L'association DYONISOS est une jeune association créée en janvier 2016. Elle est à l'origine de jeunes dyonisiens nés en 1996. Le but de notre association est de créer et d'animer différents événements afin de dynamiser encore plus la commune de Saint-Denis-de-Gastines, et pour tous. Pour cela, en avril dernier, nous avons réalisé un premier événement afin de récolter des fonds et nous lancer dans des projets plus importants. Cette soirée des jeunes en avril a rassemblé plus de 500 personnes.



AFN ET AUTRES CONFLITS

L'amicale des Anciens Combattants d'A.F.N. et autres conflits de Saint-Denis-de-Gastines, c'est 72 adhérents au 1^{er} janvier 2016 répartis de la façon suivante :

2 Anciens Combattants et prisonniers de guerre 39/45,
70 Anciens Combattants d'Afrique du Nord y compris les veuves cotisantes.

Au cours de l'année 2016, l'amicale a perdu deux des siens : Monsieur Edmond GUESNON et Monsieur Yves CHAUVEL.

L'activité de notre amicale est simple. Voici les grandes lignes pour l'année 2016.

Lundi 25 Janvier 2016 : Notre amicale tenait son assemblée générale, une soixantaine de personnes y participait. Notre président départemental M. Bernard ACQUEBERGE était invité.

Samedi 7 mai 2016 : Sur le parking de la salle des fêtes, un concours de pétanque était organisé. Une quarantaine d'équipes y a participé.

Dimanche 8 Mai 2016 : Cérémonie du souvenir - Rassemblement des anciens combattants d'A.F.N. et autres conflits, des pompiers, du conseil municipal, des enfants, de l'harmonie, avec un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur à la Mairie.

Dimanche 18 septembre 2016 : 55^{ème} congrès départemental annuel de l'Union départementale

Composition du bureau :

Président : **Valentin LECOURT**

Vice-présidente : **Margaux PLANCHAIS,**

Trésorière : **Charlotte PERRET**

Trésorier adjoint : **Pierre RAGOIN**

Secrétaire : **Amandine FOUGERAY**

Secrétaire adjoint : **Camille ROUSSEL**

Ainsi que deux membres :

Flavien FOUQUE et Alexandre HYVERT

A noter, le bureau sera élu de nouveau en janvier 2017 et de nouveaux membres vont intégrer l'association.

Projets 2017 :

Pour 2017, nous voulons cibler toutes les personnes. C'est pourquoi, nous d'organisons de nouveau notre soirée des jeunes qui se déroulera le 22 avril 2017, mais pas seulement. En effet, pour cette nouvelle année, nous proposerons un tournoi de palets le 10 juin 2017 et bien d'autres surprises à venir. Si vous souhaitez donner un coup de main à l'association sur des événements ou proposer des idées, n'hésitez pas à nous contacter :

- sur notre page Facebook Dyonisos

- ou directement sur notre adresse mail :
asso.dyonisos@gmail.com



des Amicales d'anciens combattants d'AFN et Autres Conflits, à Ernée. 120 porte-drapeaux assistaient à ce congrès et se sont rendus au Monument aux Morts. L'Amicale de Saint-Denis-de-Gastines y participait.

Mardi 11 Novembre 2016 : Cette cérémonie du souvenir a rassemblé les anciens combattants d'A.F.N. et autres conflits, les pompiers, le conseil municipal, les enfants des écoles et l'harmonie, avec un dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Un vin d'honneur clôturait cette matinée, suivi d'un repas servi par des bénévoles, le tout dans la bonne humeur.

Lors de cette journée du souvenir, trois membres du bureau de l'amicale ont reçu des mains du président départemental, M. Bernard ACQUEBERGE, la médaille de reconnaissance de l'Union Départementale "A l'Armée d'Afrique". Il s'agit là d'une récompense pour de nombreuses années de dévouement au service des anciens combattants d'Afrique du Nord.

Enfin, à la période de Noël, un colis est offert à tous les cotisants résidant en maison de retraite.

GENERATION MOUVEMENTS

Les membres du conseil d'administration ont proposé à leurs adhérents et partenaires* (environ 400 en 2016) plusieurs activités.

Activités hebdomadaires

Lundi à 14 h 00 : pétanque parking Georges Chrétien

Mardi de 14 h 00 à 18 h 00 : danse réservée à nos adhérents et partenaires et animée par nos musiciens locaux. Désormais, tous les quinze jours, 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois.

Jeudi :

- de 9 h 20 à 10 h 00, gym douce avec Familles Rurales (Le club participe aux frais concernant cette activité).

- à 14 h 00, belote, marche avec 2 circuits, pétanque, triominos

- à 16 h 30 tout le monde se retrouve autour d'un goûter dans la petite salle Georges Chrétien.

Activités annuelles

Elles ont débuté par notre assemblée générale qui a eu lieu à la salle Georges Chrétien le 4 février. Environ 250 personnes étaient présentes. S'en sont suivis :

- 2 concours de belote en février et novembre

- 3 bals en mars, mai et octobre

- 1 pique-nique en juillet à Brecé

- 2 repas en avril et octobre

Composition du bureau :

- *Co-présidentes* :

Mmes **Marie-Claude Brière** et **Suzanne Deniau**,

- *Vice-présidents* :

M. **Marcel Deniau**, M. **Georges Hamon**
et Mme **Odette Lefèvre**

- *Secrétaire* : Mme **Madeleine Perrier**

- *Secrétaire adjointe* : Mme **Jeanne Guerrier**

- *Trésorier* : M. **Marcel Mérienne**

- *Trésorière adjointe* : Mme **Marie-Thérèse Le Labourier**

- 2 voyages, en avril « Les Bodins », nous étions limités à 57 personnes,

- En octobre, journée vendange à Montjean-sur-Loire

- notre traditionnelle bûche de Noël en décembre.

Des résidents de l'EHPAD nous ont rejoints au repas de printemps. En octobre 2016, le club a financé un après-midi récréatif à la maison de retraite, suivi d'un goûter, ce qui a permis à un plus grand nombre de participer.

Suite à notre assemblée générale, deux personnes ont été élues au conseil d'administration, Mme Renée Lebrun et M. Jean-Pierre Péculier.

Les activités pour 2017 seront reconduites. Dès maintenant, nous vous donnons rendez-vous à notre assemblée générale qui aura lieu à la salle Georges Chrétien le 2 Février à partir de 13h30.

C'est toujours avec plaisir que les responsables vous accueilleront aux diverses activités.

Bienvenue à tous ceux qui voudront nous rejoindre.

**(partenaires qui cotisent dans un autre club mais aussi chez nous).*



● ACS - C'EST QUOI ?

Le comité ACS c'est l'association des Artisans, Commerçants et Services de votre commune.

Le but de notre association est de renforcer la cohésion des commerçants et artisans au travers d'actions collectives, mais aussi de se faire connaître.

La force d'une association et de son équipe, ce sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions. Notre association est un groupement de professionnels qui ont tous, dans des secteurs d'activités différents, leur propre expertise, mais qui partagent une ambition commune : créer des événements (diverses animations), tels que la quinzaine commerciale, le marché de Noël, la soirée dansante etc...

Nous souhaitons donner envie aux Dyonisiens de venir nous rendre visite tout au long de l'année,



dynamiser les commerces de Saint-Denis-de-Gastines et « ensemble » faire découvrir notre savoir faire, nos valeurs.

Dates à retenir pour 2017

4 novembre 2017 : Bal des commerçants, artisans et services

16 décembre 2017 : Animation de Noël

● FAMILLES RURALES

Activités proposées par l'association : Gym douce
Gym tonic, Couture, Cuisine, Art floral, Baby sitting.

GYM DOUCE :

Cours animés par Gildas Pouteau les jeudis de 9 h 20 à 10 h 20

Référentes :

Colette 02.43.00.55.66 ou Suzanne 02.43.00.53.36

GYM TONIC :

Cours animés par Simon Lebourdais les mardis de 19h15 à 20h15

Référente :

Mélina 02.43.08.82.26

Pour ces deux activités sportives, il est impératif

Composition du bureau :

Présidente : Mme **Christine PAILLARD**

Trésorière : Mme **Mélina GRANDIÈRE**

Secrétaire : Mme **Joëlle DUFFAULT**

Secrétaire adjointe : **Régine GUESNON**

d'avoir un certificat médical et d'utiliser des chaussures adaptées à la pratique sportive, ces chaussures doivent être différentes de celles avec lesquelles vous entrez dans la salle

ART FLORAL :

Atelier animé par Sylvia les mardis de 20h15 à 22h00, salle de la mairie où différents thèmes sont proposés pour la fabrication de compositions florales. Les fleurs et les accessoires sont fournis.

Référente :

Christine 06.50.43.90.41





COUTURE :

Nouveauté depuis septembre 2016, l'atelier coupe et création de vêtements est animé par Mathilde. Deux groupes sont constitués, les lundis et mercredis de 20h30 à 22h30 tous les 15 jours.

Référentes :

Christine 06.50.43.90.41 ou Joëlle 06.38.74.35.86

CUISINE :

Cours animés par Gérard, (cuisinier passionné!). Six séances dans l'année sont prévues à 19h30 à la salle des fêtes pour la réalisation d'un menu complet établi d'un cours à l'autre.

Référente :

Christine 06.50.43.90.41

BABY SITTING :

Le service s'adresse à toutes les familles désirant faire garder leurs enfants ponctuellement à leur domicile en journée ou à l'occasion d'une sortie en soirée. Le service baby-sitting de l'association Familles Rurales de St Denis de Gastines se limite



à mettre en relation des familles qui en ont besoin et les personnes qui peuvent répondre à ce besoin. En conséquence, l'association ne peut être en aucun cas considérée comme employeur des baby-sitters comme tout ce qui se rattacherait à cette fonction.

Il est toujours possible d'intégrer toutes les activités en cours d'année. Une adhésion annuelle vous est demandée. Cette carte d'adhésion unique fonctionne sur tout le département et vous donne accès à toutes les activités proposées par les associations de Familles Rurales. Elle profite à toute la famille résidant à la même adresse y compris les majeurs. Le coût de cette carte est de 25 €.

Le bureau de l'association Familles Rurales remercie la commune pour son soutien financier qu'elle apporte et qui permet la réalisation de différents projets pour toutes générations confondues.

Christine Paillard

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Grâce au dynamisme des sapeurs pompiers volontaires actifs et retraités, leurs familles et l'amicale, l'année 2016 a été riche en rassemblements. La porte ouverte du centre de secours s'est révélée très positive en terme d'échange, avec la population dyonisienne et environnante. Venus nombreux, vous avez pu découvrir le fonctionnement et les compétences de nos sapeurs pompiers volontaires.

Je remercie l'amicale d'avoir contribué à cette journée.

J'en profite aussi pour remercier la population de Saint Denis de Gastines, Vautorte et Carelles pour sa participation financière lors de la vente des calendriers et repas (poulet-frites).

Ces dons nous permettent de garantir une protection financière aux proches en cas décès de SPV actifs ou retraités. L'amicale cotise à l'Union départementale des sapeurs pompiers dont l'Œuvre des pupilles.

Ils financent nos participations aux événements sportifs du département et soutiennent nos moments de détente.

Lié à des mobilités professionnelles, l'effectif se doit d'être régulièrement renouvelé et enrichi.

Si vous avez plus de 15 ans et souhaitez intégrer notre équipe dynamique de sapeurs-pompiers, n'hésitez pas à nous rencontrer.

En tant que chef de centre de secours, je reste disponible au 06.60.06.61.38 pour toute information.

Des infirmières sapeurs-pompiers ont intégré le centre de secours de St Denis de Gastines, je vous laisse découvrir leur fonction à travers ces quelques lignes.

ISP " Infirmier Sapeur-pompier "

Mesdames Mélanie DELANGLE et Laura Gobbe sont infirmières sapeurs-pompiers, membres du Service de Santé et de Secours Médical de la Mayenne.

Racontez-nous votre quotidien d'ISP volontaire ?

Comme nos collègues sapeurs-pompiers volontaires, nous nous rendons disponibles sous forme d'astreinte jour et nuit.

Selon des critères précis de déclenchement, en lien avec la gravité de l'état de la victime, la présence de l'ISP sur les lieux de l'intervention est demandée.

Suite à cet appel par BIP, nous partons avec le Véhicule de Liaison Infirmier du centre de secours de St Denis de Gastines sur un large secteur, environ 20 kms, plusieurs fois par jour sur une garde.

Nos moyens d'intervention sont mutualisés avec le centre de secours d'Ernée, où exerce aussi Mme Clairet Muriel, ISP.

Notre objectif est principalement d'apporter une plus-value paramédicale à la prise en charge de la victime : électrocardiogramme, pose de perfusion avec injection de médicaments, lutte contre la douleur... Ces actes sont validés par des protocoles de santé et médecin du SMUR.

C'est un véritable travail d'équipe avec les sapeurs-pompiers volontaires non spécialisés.

Avez-vous d'autres missions en plus de l'aide médicale d'urgence ?

Oui, nous devons :

- assurer les visites d'aptitudes médicales des sapeurs-pompiers en collaboration avec un médecin (),*



- conseiller, former sur le matériel et les prises en charge spécifiques (accouchement, attentat...)

- effectuer un soutien sanitaire et des soins d'urgence des sapeurs-pompiers pendant l'exercice de leur fonction (feu de longue durée).

() M. BOURDIOL, médecin a rejoint les sapeurs pompiers du département pour exercer principalement les visites médicales.*

Quelle est la formation initiale pour devenir ISP ?

L'ISP doit être inscrit à l'ordre national des infirmiers. Après avoir suivi des formations de secourisme communes à tous les sapeurs-pompiers, nous approfondissons nos compétences paramédicales.

Afin d'obtenir un diplôme universitaire concernant la prise en charge des urgences extrahospitalières, nous participons à des formations à Brest, Reims, Laval.

Quelques mots qui résument votre engagement ?

Altruisme, Esprit d'équipe, Se sentir utile à la société, Investissement personnel

Je vous souhaite santé et bonheur pour cette nouvelle année.

Lieutenant GOBBE Alain





CROIX, STELES ET CALVAIRES

Interview d'Alain Guéguen (*Auteur du livre - Croix et calvaire de La Mayenne*)

Ouest-France 3-4 septembre 2016

La Mayenne, le département aux 6 600 croix

Au bord des routes, sur le toit des églises, dans les cimetières..., on en aperçoit partout. Les croix et les calvaires constituent un patrimoine unique dans l'Ouest. Explications...

Plus de 6 000 croix et calvaires se dressent en Mayenne. Un patrimoine remarquable... Sur les 6 600 croix réparties sur le département, certaines sont en granit, d'autres en calcaire, en fonte ou en fer. Les plus récentes sont en béton. Une majorité, 5 000 environ, a été taillée dans le bois par des charrons. Certaines ont disparu. Elles s'élevaient en majorité sur des terrains privés. Certains propriétaires les ignorent, d'autres les font restaurer. Cet ensemble constitue un patrimoine fragile. On en dénombre deux fois plus en Mayenne que dans le Finistère où elles sont de meilleure facture. En effet, le matériau utilisé, le granit, y était de meilleure qualité.

Qui a façonné ces monuments ?

Au XVI^{ème} siècle, en Bretagne, un grand mouvement s'est opéré pour édifier les calvaires, œuvres de premier ordre. En Mayenne, la présence de tels ateliers n'a pas été décelée. Les croix et les calvaires du département étaient réalisés localement, avec des matériaux des environs. Chaque secteur, au nombre de dix sur notre territoire, affichait une identité. À Craon, on aperçoit des croix en bois sculpté, par manque de pierre. À Renazé, l'utilisation de l'ardoise domine. À Saulges, le calcaire est travaillé... Les formes varient également : croix à disque autour de Sainte-Gemmes-le-Robert, croix sculptées au Nord-Ouest, croix griffées autour de Saint-Pierre-des-Nids... La plus belle des croix de bois est fixée au chevet roman de l'église de Pommerieux.

Une trentaine de croix, stèles, et calvaires sur la commune.

Sur près de six mille six cent croix qui parsèment le département de la Mayenne, une centaine seulement nous livre une épigraphie antérieure à la Révolution Française.

Ces monuments pouvaient être l'expression artistique locale. Entre 1650 et 1750, il était fréquent

Où se trouve la plus ancienne croix ?

À Courcité, au lieu-dit «La Guinhard », en direction de Saint-Germain-de-Coulamer. Il s'agit d'une ancienne stèle funéraire d'un chef gaulois, établi dans les environs, à l'âge de fer. Elle a sans doute été érigée sur la crête des collines alentours. Ce lieu a longtemps été habité. La trace d'une implantation gallo-romaine a été retrouvée. À l'époque carolingienne, pour éradiquer les pratiques anciennes, le milieu rural, dont la Mayenne, est christianisé. Cette croix, aux formes primitives, de plus de 1 000 ans d'histoire, constitue le plus ancien témoignage. La stèle d'origine a été retaillée, aplanie, de façon à centrer la croix et à effacer le souvenir ancien. Les habitants, des agriculteurs soucieux de leur croix et de sa préservation, ont aménagé les lieux pour faciliter l'accès.

Que représentent-elles ?

Elles signalent le tracé des voies antiques, les chemins de croix, ou guident les pèlerins vers le Mont Saint-Michel sur les routes venant du Mans, de Tours et d'Angers. Elles ont supplanté d'anciens cultes organisés autour d'arbres, de sources, de pierres. Elles sont utilisées pour délimiter le territoire paroissial. Elles sont érigées dans les cimetières et sur les parvis, sur le faite de certaines églises. Elles indiquent ici la possession territoriale, là l'entrée d'une ferme. Elles commémorent les guerres. À la fin de la guerre de 100 ans, aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, la paix revient. Pour se protéger, la Vierge apparaît associée au Christ sur les calvaires. Le XIX^{ème} siècle est marqué par un courant de rechristianisation de l'espace. Les croix sont implantées à de nombreux carrefours, à l'entrée des propriétés. Elles indiquent à tous que les propriétaires sont de bons chrétiens. Elles révèlent l'harmonie entre les hommes et le milieu rural. Elles sont le reflet de l'état du milieu rural dans l'histoire.

que les noms des donateurs y soient inscrits. Deux croix sont datées de cette période à Saint-Denis-de-Gastines, la croix en pierre de Villebedon, donnée par François Boissard (1713) et la croix de la Davière offerte en 1738, par Hierosme de Grangeré, Sieur du Manoir et Anne Dufour son épouse (habitant à Saint Aubin Fosse Louvain).



La Croix de la Davière



Fig. 147 : La croix de la Davière à Saint-Denis-de-Gastines.
JE. EST. DONNEE PAR M. HERVINE 22
GRANDERE ET ANNE DIFON 22
EPOQUE 1718.



La Croix de Villebedon

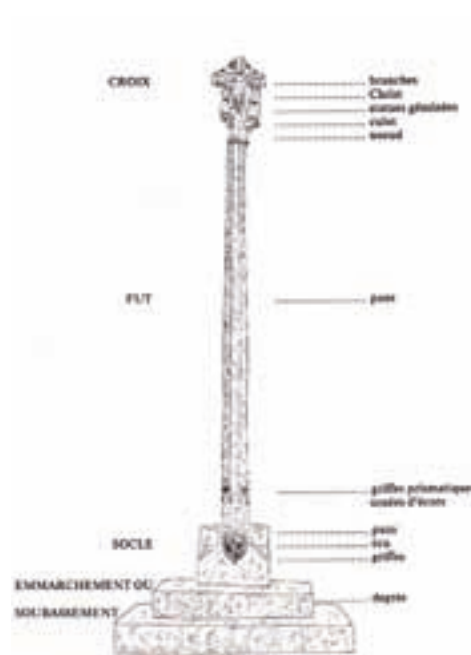
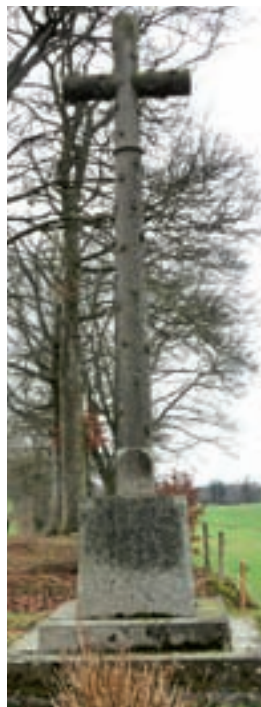


Fig. 146 : La croix de Villebedon à Saint-Denis-de-Gastines.
DONNEE PAR FRANCOIS BOISNARD 1712.

Les Calvaires en bois

Les quatre mille calvaires de bois qui n'étonnent plus les automobilistes mayennais sont tous du 20^{ème} siècle. Si beaucoup sont l'œuvre de charrons, d'autres méritent une attention particulière. Une croix a une durée de vie inférieure à cinquante ans si elle n'est pas régulièrement entretenue ou repeinte.

Il existe plusieurs sens pour ces croix et calvaires : pour borner, pour les pèlerins, pour les fêtes religieuses, les morts, les croyants... Primitives ou du 20^{ème} siècle, elles témoignent et marquent leur époque. Elles font partie de l'histoire et du patrimoine local.



Les Croix, stèles et Calvaires à Saint-Denis-de-Gastines

Bas Gautraie	La Brouhardière	La Grande Rouairie
Blanche Noë	La Cosnardière	La Grulière
Bois Michel	La Croix de Breteau	La Laurencière
Besnière	La Croix David	Les Noës
Champorin	La Croix Pottier	Mégaudon
Le Châtaigners	La Davière	La Rabine
Cimetière (2 croix)	Le Hallay	Le Vivier
Cougé	La Gautraie	Villebedon (2 croix)
La Boisardière	Le Grand Clou	

Les croix de mission

Une croix de mission est un monument érigé en souvenir d'une mission. Beaucoup ont été érigées après la tourmente révolutionnaire, les représentants

de l'Église catholique romaine, devant restaurer la pratique religieuse. Les autres datent du XIX^e siècle ou du XX^e siècle.

En général, la croix de mission porte une inscription (celle du prédicateur) et la date de cette mission.

Une mission paroissiale est une retraite spirituelle « de la vie courante », adaptée aux communautés paroissiales, particulièrement dans les paroisses de campagnes. Elle consiste en une série d'exercices spirituels (processions, adoration du Saint-Sacrement, récitation du chapelet, confessions, messes, etc...), ponctués de prêches et conférences religieuses donnés par un groupe de prédicateurs venu de l'extérieur (souvent Jésuites ou Rédemptoristes). Elles durent plusieurs jours ou une semaine et se terminent par une grande célébration eucharistique. Souvent, une croix ou

un large crucifix est érigé en un lieu public comme mémorial de la mission.

Il est à noter que sur une période de 10 années, entre (1875 et 1885), de nombreuses missions et bénédictions ont eu lieu au sein de la paroisse dyonisienne :

- 1875 : En janvier - Bénédiction " la Croix de la Boisardière "
- Le 3 mai - Bénédiction " la Croix David "
- 1877 : Le 10 mai - Bénédiction " la Croix le Vivier "
- 1880 à 1883 : " Des chemins de Croix " au cimetière
- La bénédiction des croix.



Les bénédictions des croix

Une magnifique cérémonie d'érection et de bénédiction de calvaire a eu lieu, le lundi de Pâques, en la belle paroisse de Saint-Denis-de-Gastines par les soins de son zélé Pasteur, M. Mézerette.

La procession qui s'est rendue, après les vêpres solennelles et par un temps magnifique de l'église à la station de Blanche Noë était formée de plus de deux mille personnes ...

... M. le vicaire général Barrier qui présidait la procession a prononcé de ferventes paroles avant la bénédiction de la Croix, faite de l'un des magnifiques arbres des grands bois de Madame la comtesse d'Echegoyen »

" Bénédiction à Pâques 1904 " - article : Semaine religieuse

Au croisement de l'histoire

Le 6 juin 1944, enfin la nouvelle tant attendue : les troupes alliées débarquent en Normandie. De nombreux habitants se souviennent encore des vagues d'avions qui survolaient la région.

A la Croix Pottier, il y avait une tonnelle de palmes. Un avion américain qui participait à la libération de Mayenne mitrailla cette cible qu'il avait prise pour un camouflement de camion ennemi. Des impacts sont encore visibles sur cette croix de granit. La tonnelle fut rasée dès le lendemain. La



croix de l'époque était beaucoup plus grande. Sa dimension a été réduite. Des travaux récents ont permis de retrouver un bout de la croix.

Sources : Ouvrage « Croix et calvaires de la Mayenne » - Alain Guéguen - Édition Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Ouest-France, Archives de l'évêché de Laval, Archives et photographies de M. Daniel Rousseau, Bulletin Municipal 2014, Wikipédia.

Remerciements : M. Daniel Rousseau (pour l'ensemble de ses recherches).

Recherche

Dans le cadre d'un futur article histoire, nous recherchons des documents, photos ou témoignages sur les kermesses d'autrefois à Saint Denis de Gastines. Contact : Mairie de Saint-Denis-de-Gastines.

Salle Georges Chrétien - SAINT-DENIS-DE-GASTINES



Ali Acoustique

Nicolas Bonneau & Fannytastic - Cie la Volige (Poitou-Charentes)
Récit / musique
Dans le cadre de la résidence de création (« Les Malédiction »)

Présentation du spectacle :

Le combat du siècle a une date et un lieu : 1974, Kinshasa - Zaïre.

Diminué après dix ans de gloire internationale et quatre années d'exil, le légendaire boxeur Mohamed Ali militant des Blacks Muslims affronte le redoutable George Foreman, noir comme lui, mais héros de l'Amérique blanche...

Parti sur les traces de ce combat mythique au Congo, nourri de l'atmosphère des salles de boxe et de nombreux témoignages, Nicolas Bonneau aborde ce combat légendaire comme une épopée aux allures homériques et aux enjeux géopolitiques emblématiques du XX^{ème} siècle.

Ce ciné-récit-concert, nommé aux Molières 2015, revient sous une forme inédite, en version acoustique, avec Nicolas Bonneau au récit et Fannytastic au piano et au chant. Le récit résonne et accentue la puissance évocatrice d'une parole aux accents politiques et poétiques.

Distribution :

Récit, voix Nicolas Bonneau / **musique, chant** Fannytastic

Article de presse :

« Nicolas Bonneau pratique un théâtre populaire, efficace et engagé. Une forme rythmée, scandée, punchy... » **Télérama**

« KO d'émotion et de plaisir devant un spectacle rare » **Ouest-France**

site compagnie : www.lavoligenicolasbonneau.fr

Les partenaires :

Commune de Saint Denis de Gastines, l'Atelier Théâtre de l'école de musique et de théâtre
Projet départemental avec les Coëvrons, CCMA, le Carré, CC de Loiron et Craon

Chez les voisins...

Le pôle culturel des Coëvrons ouvre tout au long de l'année sa saison culturelle à Nicolas Bonneau : avec une « **Carte blanche** » le 23/09, **Sortie d'usine** le 4/11, **Looking for Alceste** le 28/04, et « **des veillées** » en entreprise, chez l'habitant...

Et **Pialat/Ali : le ring invisible** d'Alban Lefranc par la Hop Cie, à Loiron le 20/01 et Craon le 27/01

Les à-côtés :

2 week-ends théâtraux dirigés par Lucie Raimbault (Atelier Théâtre) dédiés « aux Héros : Comment devient-on un héros ? Qu'est-ce que ça donne plusieurs héros sur une même scène ? », les 4-5/02 et 4-5/03 (rens. auprès de l'école de musique et de théâtre).

Réservation au 02.43.05.98.80
(Communauté de Communes de l'Ernée)
Tarif - 12 € - abo - 9 €/7 €
Durée : 1 h 15 - Tout public dès 13 ans
Attention jauge limitée, réservation conseillée



Avant de partir en tournée mondiale, la chorale

« **Huguette The power** »

accompagnée par le groupe de musique rétro-actuelle « **Mémé les watts** »
prendra le temps de donner son premier concert à

l'Espace Clair de Lune, dimanche 22 janvier 2017 à 15 h 00.

Venez nombreux et pensez à réserver vos places dès maintenant
au 02 43 05 98 80 ou par mail : cias@lernee.fr.

Les Huguette comptent sur vous !



St-Denis-de-Gastines



La Mayenne

Mairie - Rue de Bretagne - 53500 Saint Denis de Gastines

Tél : 02 43 00 52 14 - Fax : 02 43 00 58 48

E-mail : mairie.saintdenisdegastines@wanadoo.fr ou contact@st-denis-de-gastines.fr

www.st-denis-de-gastines.fr

